

## Les armes se taisent à Sarajevo

Agence France-Presse  
BELGRADE

Une accalmie est intervenue hier dans les combats en Bosnie-Herzégovine, semblant bien augurer de nouveau cessez-le-feu entre Musulmans, Serbes et Croates qui doit entrer en vigueur cet après-midi pour deux semaines.

Les armes se sont tuées progressivement dans la nuit de vendredi à samedi à Sarajevo et sont restées silencieuses, hier toute la journée, hormis quelques mortiers, fusils automatiques et carabines de tireurs isolés, à 24 heures l'un cessez-le-feu de 14 jours qui doit débuter aujourd'hui à 18h00 heure locale (16h00 GMT).

Les Casques bleus de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) et les journalistes, qui ont circulé dans des secteurs très différents, n'ont relevé aucun incident autre qu'un tir de mortier ici, une rafale d'arme légère là, une explosion ailleurs, qui semblaient accidentels et n'attiraient aucune riposte.

Les habitants de la capitale bosniaque en ont profité pour sortir en grand nombre, et certains — qui n'ont peut-être pas eu à déplorer de victimes de la guerre parmi leurs proches — ont même flâné avec une apparente insouciance. Il est vrai que le soleil est revenu dans un ciel pur, vidé des lourds nuages d'orage qui ne toléraient, depuis deux semaines, que de brèves éclaircies.

Dans les rues étroites des vieux quartiers ottoman et autrichien, hommes et femmes, vieux et jeunes déambulaient sans raser les murs et sans traverser chaque carrefour en courant, la tête rentrée dans les épaules, comme ils le faisaient depuis trois mois pour éviter les tirs.

Toutefois, seules les personnes contraintes de le faire se risquaient là où les tireurs isolés, ou snipers, ont été le plus meurtriers durant les trois mois écoulés, et notamment ces trois dernières semaines. Certains de ces tireurs sont d'ailleurs demeurés actifs hier, et nul n'a cru devoir retirer les pancartes annonçant *Pazi Snajper* (Attention sniper).

L'activité militaire avait été sporadique vendredi, mais le calme ne s'est établi que lentement après que se fut répandue la nouvelle de l'accord de cessez-le-feu, conclu à Londres sous l'égide du médiateur de la Communauté eu-

ropéenne, Lord Carrington. La fin de l'après-midi de vendredi et le début de la nuit ont vu se dérouler des échanges d'artillerie et de tirs de mitrailleuses lourdes dans différents secteurs de la capitale bosniaque, notamment la vieille ville et les faubourgs proches de l'aéroport, situé à quelque 8 km du centre.

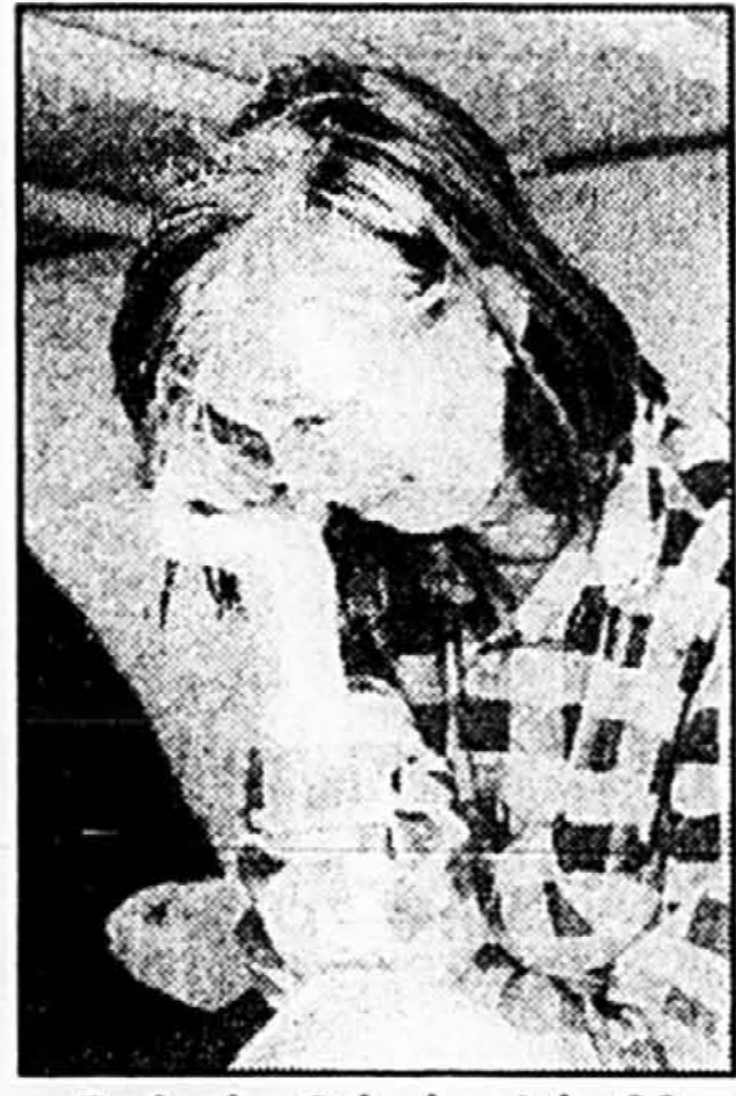
Un Casque bleu canadien a été légèrement blessé à la main lorsque 40 balles de mitrailleuses lourdes ont été tirées, en courtes rafales, près du quartier général du bataillon canadien de la FORPRONU à l'aéroport. Le porte-parole de cette force de l'ONU pour Sarajevo, l'Islandais Mik Magnusson, a confirmé l'incident, mais n'a pas pu ou voulu dire s'il s'agissait d'un échange entre milices serbe et bosniaque ou de tirs dirigés contre le QG du bataillon canadien.

Le pont aérien d'aide humanitaire s'est poursuivi hier avec l'arrivée de 20 avions, contre 17 qui avaient apporté 185 tonnes vendredi, a indiqué le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR).

En attendant l'entrée en vigueur effective du cessez-le-feu conclu vendredi à Londres, le secrétaire britannique au Foreign Office, Douglas Hurd, a fait part à Belgrade de son optimisme très tempéré.

« Je suis réaliste, mais pas désespéré », a-t-il lancé après ses rencontres avec les dirigeants de la Serbie et de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro). Lord Carrington, le président de la Conférence de la CEE, avait fait preuve d'une égale prudence en déclarant qu'il se refusait à « être pessimiste » après la conclusion de cet accord. Il n'a pas caché que les autres volets de l'accord arraché par Lord Carrington aux protagonistes musulmans, serbes et croates seraient délicats à mettre en oeuvre, en particulier le regroupement de toutes les armes lourdes, leur mise sous surveillance par l'ONU et le retour des réfugiés.

Par ailleurs, M. Milan Panic, le nouveau premier ministre yougoslave, qui avait indiqué qu'il se faisait fort de remettre lui-même le premier char serbe aux Casques bleus, a renoncé à se rendre dans l'immédiat à Sarajevo. Il gagnera ce matin New-York par un vol spécial pour avoir « des dizaines d'entretiens » au siège des Nations-Unies, selon un de ses conseillers.



Radenka Odzakovich, 22 ans, une tireuse embusquée, pleure dans la cellule de la prison militaire près de Sarajevo où elle est détenue. Les autorités bosniaques l'ont trouvée coupable de meurtre.

PHOTO AP



Un membre de l'orchestre symphonique de Sarajevo interprète l'Adagio d'Albinoni dans le centre de Sarajevo, la capitale de la Bosnie. Des musiciens jouent la même oeuvre chaque jour à midi à proximité de l'endroit où 16 personnes ont été tuées dans un attaque au mortier. Au même moment, des combattants serbes, le visage masqué, patrouillent dans la banlieue de la ville bosniaque de Goradze, à 75 km au sud-est de Sarajevo. La population musulmane de la ville est assiégée depuis un mois.



PHOTOS REUTERS et AP

## La Croatie submergée par les réfugiés

Reuter  
Vienne

Submergée par plus de 700 000 réfugiés, la Croatie a décidé cette semaine de transférer les nouveaux arrivants directement de la frontière bosniaque à ses frontières avec la Hongrie, l'Italie, l'Autriche ou la Slovaquie. Mais ces pays, qui abritent déjà un grand nombre de réfugiés, dénoncent ce procédé et ont imposé des restrictions à l'immigration.

La Hongrie a ainsi refoulé hier 202 réfugiés de Bosnie arrivés en autocar durant la nuit via la Croatie. Elle en a admis 206 autres pour raisons humanitaires.

Le ministre autrichien des Affaires étrangè-

res Alois Mock a déclaré que son pays prendrait en charge un train de réfugiés bloqué à la frontière croate et que l'Italie se chargerait d'un autre convoi. Il a estimé que les réfugiés de Bosnie devraient normalement rester dans les pays immédiatement voisins.

Le ministre croate, ancien médecin, a déploré qu'on ne propose que des solutions provisoires. « Nous prescrivons de l'aspirine alors qu'il faut des antibiotiques. Nous soignons les symptômes au lieu d'attaquer la tumeur, et la tumeur est à Belgrade », a-t-il dit.

L'installation de camps de toile en Croatie n'offrirait pas de solution à long terme au problème des réfugiés fuyant la guerre civile en Bosnie, a déclaré le ministre croate des Af-

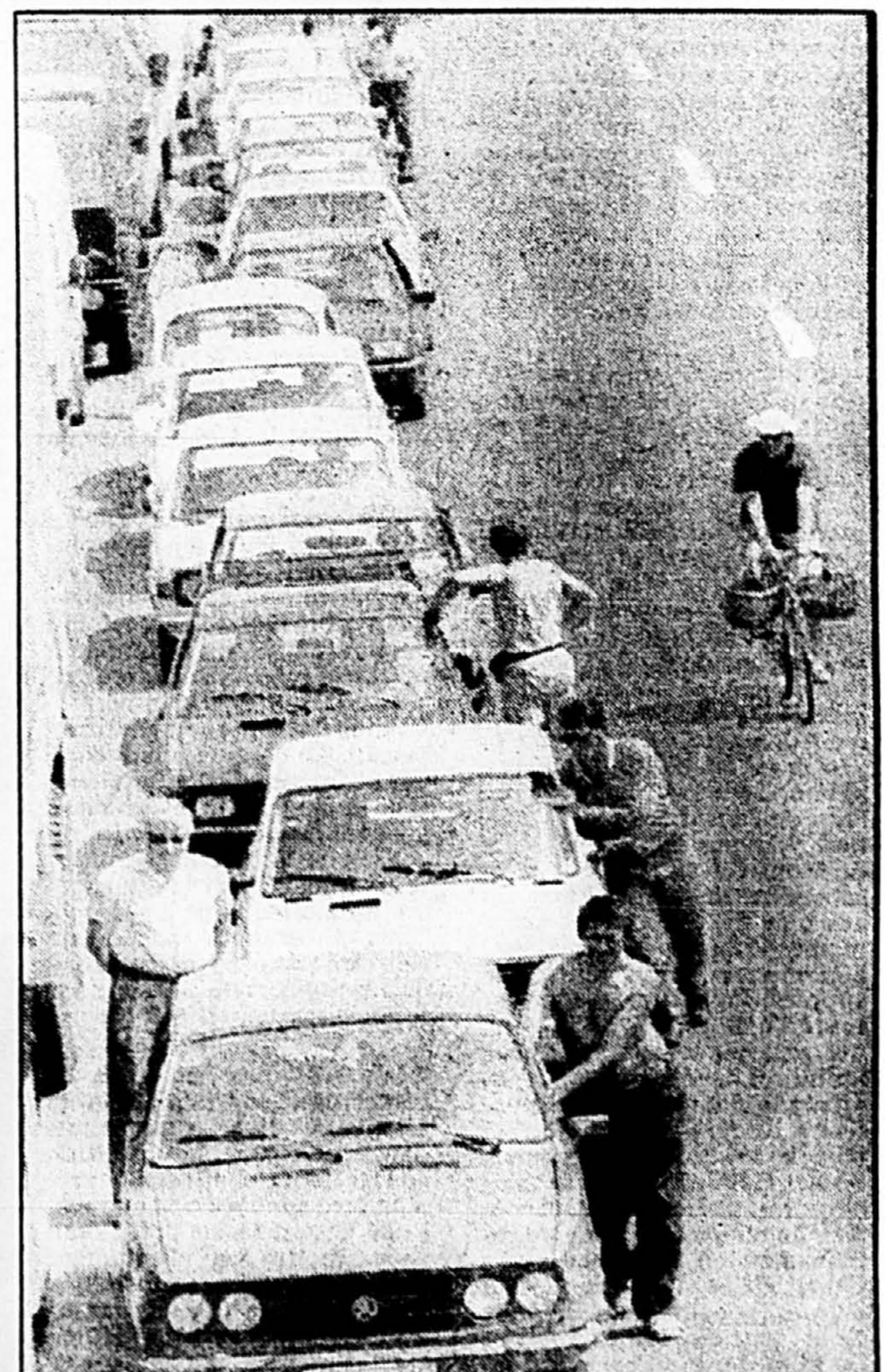
aires étrangères. « Cela ne peut être qu'une solution provisoire car l'automne et l'hiver approchent », a déclaré Zdenko Skrabalo à Vienne, où il assiste à une réunion de pays de la région consacrée notamment à ce problème.

Il répondait ainsi au ministre autrichien de l'Intérieur Franz Loeschak, qui avait proposé de donner plusieurs milliers de tentes si la Croatie installait des camps de grande capacité. L'Autriche est l'un des cinq membres de l'Initiative d'Europe centrale, créée en 1989 avec l'Italie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne pour améliorer la coopération sur les questions d'intérêt régional. La Slovaquie et la Croatie doivent devenir membres du groupe lors de cette réunion de deux jours.



Une réfugiée bosniaque avec son bébé dans les bras attend sur un quai d'une gare de Vienne d'être dirigée vers un camp de transit dans la banlieue de la capitale autrichienne. L'Autriche a reçu jusqu'à maintenant 50 000 réfugiés, la Slovaquie 63 000 et la Hongrie 50 000.

PHOTO AFP



Un cycliste dépasse les automobilistes qui font la queue pour obtenir de l'essence à une station-service de Belgrade, les sanctions de l'ONU ayant contraint la Yougoslavie à imposer le rationnement du carburant.

PHOTO REUTERS

## L'utopie essentielle du combat contre la violence

Il est des utopies essentielles. Qui sont le dernier rempart contre la désespérance. Des actes de foi, apparemment insensés, en des lendemains meilleurs qui sont la seule façon de ne pas abdiquer devant un aujourd'hui insupportable.

C'est un pari de ce genre qu'ont entrepris de relever, la semaine dernière à Montréal, les 1500 participants au deuxième Congrès mondial sur la violence et la coexistence humaine. Il fallait en effet, à première vue, une solide propension au rêve et une bonne dose d'idéalisme pour estimer utile de s'engager dans un tel exercice sur un sujet aussi vaste.



Car si les manifestations concrètes de la violence sont nombreuses et aisément perceptibles, le malaise fondamental qu'elles trahissent est, lui, beaucoup plus difficile à cerner. Et plus ardu encore les remèdes à identifier pour tenter de guérir le mal à sa source. On en a eu une bonne démonstration dans la diversité des diagnostics prononcés et dans la variété des solutions étudiées par les congressistes.

Comme il fallait s'y attendre, on a eu droit de pénétrantes analyses sur de multiples cas de violence individuelle ou collective. Dans tous les domaines, chez tous les groupes d'âge et sous toutes les latitudes.

En fait, bien peu de facettes du problème ont échappé à l'attention des experts réunis. Depuis l'agressivité croissante et souvent incontrôlable de gangs d'adolescents jusqu'à la sourde et subtile violence subie par les personnes âgées. En passant par le suicide chez les jeunes, le traitement inhumain réservé à certains malades, les abus sexuels ou la violence conjugale. Sans oublier les injustices sociales ou économiques, les violations de droits de la Personne, le racisme, la torture et les conflits armés dont les nouvelles de Sarajevo ont opportunément fourni, durant toute la semaine, une démonstration saisissante.

Quelques spécialistes ont même apporté un éclairage fort utile sur la dimension strictement scientifique du phénomène en démontrant que son origine est psychologique ou sociologique et nullement reliée à la génétique. En d'autres mots, on ne naît pas violent; on le devient en réaction à quelque chose.

On a également fort justement souligné que la perception même que l'on se fait de la violence a considérablement évolué au cours des siècles et continue de varier selon les milieux où elle se manifeste. Ainsi, des comportements qui paraissent tout à fait normaux à certaines époques sont graduellement devenus absolument inadmissibles aujourd'hui. De même, des traditions allant encore de soi dans

certaines sociétés peuvent aujourd'hui faire frémir d'indignation ceux qui, ailleurs, ont développé une conscience beaucoup plus raffinée des droits de la Personne.

On est porté à succomber à la tentation du cynisme devant l'ampleur et la complexité de ce problème. En concluant à la vanité de tous ces efforts pour l'identifier clairement afin de s'y attaquer. Surtout que plusieurs conférenciers ont été forcés de conclure en se rabattant sur le plus élémentaire sens commun. En soulignant que la violence, avant d'être un phénomène de société, est d'abord un défi individuel. Et que seul le refus personnel de toute forme de violence est porteur d'une amélioration collective des rapports interpersonnels.

C'est pourtant l'erreur majeure à ne pas commettre. Car ce n'est parce qu'elles sont les plus simples et à la portée de tous que les solutions sont les plus évidentes. Et c'est précisément le mérite d'une rencontre comme celle qui se termine de rappeler à chacun sa responsabilité personnelle et quotidienne devant ce mal de vivre collectif. On pourra ergoter longtemps — et en pure perte — sur les limites d'un tel exercice. Mais tant que, quelque part, il se trouvera des personnes de bonne volonté pour rappeler que le respect, la fraternité et l'amour sont la vocation naturelle de l'Homme, il y aura lieu d'espérer. Malgré tout.

Pierre GRAVEL

## Opinions

### La majorité des professionnels de l'Hôtel-Dieu appuient le déménagement de l'hôpital

L'auteur (cardiologue à l'Hôtel-Dieu de Montréal et professeur adjoint de clinique à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal), tient à préciser que malgré qu'il occupe actuellement le poste de secrétaire du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu de Montréal, la présente opinion est émise à titre personnel.

MICHEL JARRY

Le 17 juin dernier ont débuté les séances dites de consultation publique sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Montréal, avec comme principale toile de fond la question de sa relocalisation. Pour un observateur non averti ces séances tendent à confirmer l'impression véhiculée jusqu'à présent dans les médias et le grand public sur ce débat. Cette impression serait que l'immense majorité des intervenants dans ce dossier s'oppose à la relocalisation et au développement de l'Hôtel-Dieu sur un nouvel emplacement. Il s'agirait d'une décision universellement impopulaire qui aurait été prise unilatéralement par un ministre arrogant et autoritaire du fond de son bureau à Québec, sans aucune considération pour la réalité montréalaise. Qu'une telle conclusion semble s'imposer jusqu'ici n'a cependant rien de surprenant si l'on s'arrête un tant soit peu à la dynamique qui a sous-tendu la création de ce prétendu comité de consultation.

D'une part, cette consultation fait suite à une commande qui a été faite par un groupe désigné sous le nom «Coalition sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu». Ce regroupement, qui ne comprend aucun représentant officiel de l'hôpital (plutôt étonnant lorsque l'on prétend vouloir planifier l'avenir d'une telle institution) devrait plutôt se désigner comme la «Coalition contre la relocalisation de l'Hôtel-Dieu» pour être vraiment honnête. D'autre part, le processus de consultation lui-même est encadré par le Bureau de consultation de Montréal. L'opposition de la Ville de Montréal au projet de relocalisation de l'Hôtel-Dieu est connue de tous. C'est cette même Ville de Montréal qui pendant ce temps fournit le support logistique soutenant toute l'opération. Par ailleurs, qui paie pour les nombreuses annonces dans les journaux invitant la population à comparaître devant le comité? Qui paie la location des locaux à l'hôtel Holiday Inn, où se tiennent les audiences? Qui défraie le temps d'antenne de retransmission des débats sur Câble TV et Vidéotron? Qui défraie les coûts de secrétariat de la firme d'avocats Lavery et De Billy, dont fait partie le président du comité, Me Yergeau,

pour la correspondance reliée aux activités du comité?

Une telle analyse peut permettre de dégager certaines impressions par rapport à cette consultation. D'abord, celle-ci ne possède aucune légitimité dans le processus décisionnel du gouvernement du Québec. Ce processus est actuellement complété après plus de quatre ans de travaux menés d'abord sous la direction de madame Thérèse Lavoie-Roux et par la suite de monsieur Marc-Yvan Côté. Le principe de la relocalisation n'est donc pas issu d'une subite inspiration du ministre actuel, comme certains voudraient bien le laisser croire. La consultation sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu n'est pas une commission parlementaire, loin de là. En fait, toute cette mise en scène donne plutôt une impression de parodie de processus démocratique, de kermesse médiatique. L'exercice n'a vraisemblablement en fait pour but que de légitimer l'éventuel «rapport» du comité, promis pour septembre, et dont les conclusions ne sont guère difficiles à prévoir. Si lors d'un procès il doit y avoir justice et apparence de justice, dans une consultation publique comme celle-ci on devrait s'attendre à avoir impartialité et apparence d'impartialité. Or en est malheureusement très loin.

Si l'on veut tenter une analogie, la situation ici est semblable à celle d'un individu qui aurait perdu une cause devant les tribunaux. Cet individu décide alors de créer son propre tribunal en y nommant un de ses amis comme juge. Il lui prête sa maison pour y tenir ses audiences et lui fournit tous ses repas. En échange, il espère que le nouveau jugement «objectif» qui sera rendu lui permettra d'influencer l'opinion publique et le premier juge en sa faveur.

C'est pour ces raisons que les groupes et individus les plus étroitement associés à la vie quotidienne et au fonctionnement de l'Hôtel-Dieu, et qui connaissent le plus intimement ce qui se passe à l'intérieur de ses murs, ont tous décliné l'invitation faite à «comparaitre» devant le comité. Ceci comprend le conseil d'administration de l'hôpital, la direction générale, le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et les religieuses hospitalières de St-Joseph. Tous ces groupes sans exception sont en faveur du projet de développement présenté par le gouvernement du Québec.

N'y a-t-il pas lieu alors de s'interroger sur la crédibilité relative des divers intervenants dans ce débat? La coalition contre la relocalisation prétend être appuyée par une majorité des médecins de l'Hôtel-Dieu, ce qui est absolument faux. Il y a un peu plus d'une semaine les médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu élisent un comité exécutif clairement identifié

comme étant en faveur du projet gouvernemental. Lors de cette élection essentiellement référendaire pour le corps médical sur cette controverse tous les candidats opposés au projet de relocalisation ont été défaits, sauf un.

Il faut également savoir, ce que les opposants au projet se gardent bien de mentionner, que tous les chefs de départements hospitaliers, à une seule exception près, sont en faveur du projet de développement de l'Hôtel-Dieu. Les coordonnateurs de l'enseignement et de la recherche, deux domaines qui sont à la base même de l'activité scientifique de notre hôpital, sont également en faveur du projet, appuyés par une majorité de chercheurs qui oeuvrent à l'intérieur de nos murs.

Quand d'autre part on consulte la liste des membres de la Coalition contre la relocalisation on retrouve beaucoup d'organismes dont l'implication dans le fonctionnement d'un hôpital universitaire d'enseignement n'est pas évidente. On dénombre ainsi le Conseil des monuments et sites du Québec, l'Union des artistes, l'École nationale de théâtre, la Société Saint-Jean-Baptiste, Héritage Montréal, l'Association des commerçants de la rue Saint-Laurent et l'Association du Barreau canadien entre autres. Malgré tout le respect qu'on peut avoir pour chacun de ces organismes dans son champ de compétence particulier, on peut sérieusement s'interroger sur leur capacité de saisir les complexités du fonctionnement quotidien d'un hôpital universitaire moderne. Je mets au défi leurs représentants de venir travailler une seule journée dans la salle d'urgence vétuste et non fonctionnelle de notre institution, ou de tenter de donner des cours aux étudiants de médecine, externes et résidents dans des locaux trop peu nombreux et mal adaptés. Nul ne met en doute la valeur historique des bâtiments que nous occupons, et loin de nous la pensée de les détruire, mais il est de plus en plus difficile de pratiquer une médecine scientifique moderne et de prodiguer un enseignement universitaire de pointe dans cet environnement. Une nouvelle vocation pour cet ensemble immobilier n'a rien de déshonorant.

En conclusion, si de très nombreux intervenants étrangers à l'Hôtel-Dieu sont opposés au projet de développement pour des considérations historiques, architecturales, économiques ou autres, les professionnels qui exercent à l'intérieur de l'institution, mus par des considérations scientifiques et académiques, sont majoritairement en faveur du redéploiement de l'Hôtel-Dieu sur un autre emplacement. Toute la question est de savoir quels sont les arguments les plus importants. Et ce n'est sûrement pas le comité de consultation publique sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu qui résoudra cette question.

### Batman et autres films violents: les parents en ont ras-le-bol!

Le texte qui suit se veut une réponse à l'opinion de Louis Cornellier et de Claude Belleville, intitulée «Le retour de Batman: entre la violence et la dictature» des bons sentiments et publiée le 16 juin dernier.

DOLORÈS BRICE  
et CLAUDE CHAMPAGNE

Dans la «bataille» d'arguments pour ou contre la violence dans les films du type de «Batman», nous tenons à exprimer notre point de vue comme parents d'enfants, âgés respectivement de 11 et 15 ans. Nous sommes outrés de voir des professionnels et des intellectuels comme Louis Cornellier, prof de littérature et Claude Belleville, infirmière, faire l'apologie de ce film (*La Presse*, 16 juin 1992) sans que l'on tienne compte du contexte dans lequel on assiste à une prolifération de la violence au petit comme au grand écran.

Le ton méprisant et pédant de ces «bien-pensants» à l'endroit de Virginie Larivière et du groupe Pacijou nous révolte. Pourquoi s'en prendre ainsi à ceux qui s'opposent à la représentation de la violence dans les médias et non à ce que l'industrie du cinéma impose, à grands coups de millions, à l'imaginaire de nos enfants? Notre souci, vous le comprendrez, ne vient pas tant de «l'homme chauve-souris» en particulier que de ramener le débat de fond auquel son «retour» devrait plutôt nous inviter: y a-t-il oui ou non une montée de la violence dans les films présentés aux enfants? assistons-nous à une désensibilisation accrue face à ce phénomène? jusqu'à quel point les enfants sont-ils bien équipés dans la vie pour discerner la réalité de la fiction?

Prolifération  
de la violence

On peut toujours nier l'influence néfaste de la violence présentée au petit comme au grand écran en lui conférant un pouvoir de «catharsis», cette espèce de libération de la violence refoulée au fond de chacun de nous. Même contesté après 35 ans de recherche sur les effets de la télévision, cet argument sécurise sans doute beaucoup de parents et... surtout les producteurs hollywoodiens (ou autres) avides de recettes faciles.

Alors que les enfants d'aujourd'hui passent bien plus de temps à regarder la télé, à visionner des films et des vidéos, à jouer au Nintendo qu'à vaquer à d'autres activités, l'industrie du cinéma, de la télévision et des jeux électroniques offre en quantité phénoménale des productions violentes. Pensons seulement aux cassettes disponibles sur les rayons des clubs vidéo. Vous y trouverez aisément dix cassettes d'un «Freddy», d'un «Robocop» et d'un «Terminator» pour deux exemplaires d'un des «Contes pour tous» de Roch Demers, par

exemple. Rappelons également que l'Office des communications sociales qui publie le recueil «Films à l'écran» et produit les fiches-résumés des films dans les télé-horaires, constatait en décembre 1990, que plus d'un film sur quatre faisait l'objet d'indications sur la présence de scènes de violence. Dix ans auparavant, seul un film sur dix faisait l'objet d'une telle mention!

Le plus troublant dans tout cela c'est qu'il est de plus en plus difficile d'éviter et de résister à tout ce battage publicitaire qui entoure la sortie de tels films, en partant des produits dérivés (figurines, chandails, masques, verres offerts dans la chaîne des McDonald's) en passant par les annonces télévisées et les pages culturelles des grands journaux.

Les héros jouent sans doute un rôle important dans l'imaginaire des enfants. Mais quand c'est d'Hollywood ou d'ailleurs que l'on nous bombarde sans cesse de tels héros stéréotypés, simples et brutes, on peut bien se demander ce qu'il leur reste à imaginer. Qui est plus intrusif ou dictatorial? Qui fait le plus insulte à l'intelligence des enfants? Cette industrie ou les parents inquiets d'une certaine désensibilisation face à cette violence?

Réalité ou fiction

Il y a plusieurs années déjà, l'un de nos fils (alors âgé de 6 ans) et sa mère assistaient à un vol à main armée en faisant le marché au Steinberg du coin. Trois individus, carabines au poing, ordonnèrent à tous les clients présents de se coucher par terre. Le fils refusa d'obtempérer aux menaces, croyant par là qu'on le forçait à participer à un tournage de film! Quand la réalité et la fiction s'entremêlent... Les trois cadavres qui jonchaient le trottoir l'ont vite ramené à la réalité!

Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas d'hyper-protéger les enfants dans la «ouate» en escamotant de l'écran la violence réelle qui fait partie intégrante du quotidien (guerres, incestes, violence conjugale, effets dévastateurs de la drogue, oppression des peuples et racisme).

Il faut plutôt, à notre humble avis, se demander: pourquoi n'y a-t-il pas plus d'autres ingrédients au menu télévisuel et cinématographique? comment être certains, dans un tel contexte, que les enfants sont en mesure de dissocier la réalité de la fiction?

Désensibilisation

Que voulez-vous? Ce n'est pas en visionnant depuis leur tendre enfance des milliers d'heures d'explosions, de meurtres et de bains de sang, de têtes et de bras arrachés, de corps et de cerveaux perforés sous les tirs nourris d'armes de plus en plus lourdes et sophistiquées, mettant aux prises des truands dégoutants et pervers, que nos jeunes cinéphiles vont s'émouvoir avec les contes de Perrault ou de Grimm.

À force de voir et de banaliser de tels actes d'une rare violence, cela ne nous en prend-il pas de plus en plus pour nous émouvoir et nous indignent? Face à de telles scènes, les enfants ne se plaignent-ils pas à clamer couramment: «Voyons, y a rien là!» devant des yeux d'adultes effarouchés qui n'en avaient pas autant vu dans leur enfance télévisuelle? Cette désensibilisation est d'autant plus inquiétante quand nous observons une certaine passivité et notre totale indifférence face aux famines dans le monde qui nous sont présentées régulièrement au téléjournal. Durant la guerre du Golfe «Nintendo ou chirurgicale» simulée au petit écran, n'étions-nous pas devenus des téléspectateurs anesthésiés, au point de croire que la guerre est un jeu de boutons qui ne fait plus de victimes?

Laissez-nous  
éduquer en paix!

Les enfants ont certes besoin de jouer librement. Mais, on ne doit pas oublier qu'ils ont surtout besoin de balises et de guides, même s'ils sauront bien discerner la réalité de la fiction en grandissant en âge et en expérience tout en étant entourés d'amour. Ils sauront juger et agir devant la violence si on leur démontre d'autres façons d'y faire face et s'ils ne sont pas seulement inondés de produits industriels de masse, de plus en plus de mauvais goût par leur étalage de violence gratuite.

Il sera toujours possible de nous répondre: «Éteignez la télé et envoyez vos enfants jouer dehors». Et voilà, tout le monde est content. La solution est bien simple, fallait y songer!

Ce que nous désirions démontrer ici c'est que la pression sociale est déjà assez grande pour tous les parents (entre le travail ou les études, le sommeil, les responsabilités sociales et les loisirs), pour accompagner les enfants, discuter avec eux, les inviter à faire des choix et à faire preuve de discernement, sans que des professionnels et des intellectuels viennent pointer du doigt ceux qui s'inquiètent, à juste titre, de cette banalisation et de cette montée de la violence dans les films.

Nous lançons ce cri du coeur pour nous sentir davantage soutenus dans l'éducation de nos enfants. Nous ne pouvons passer sous silence la contradiction profonde qui prévaut entre les valeurs que nous prônons dans notre famille et celles véhiculées et valorisées par l'industrie du cinéma et de la télé. Nous invitons plutôt les «défenseurs» de Batman à se faire les promoteurs d'une industrie culturelle qui nous soit propre et ne succombe pas à de telles recettes faciles. De surcroît, notre imaginaire collectif s'épanouira sans doute davantage avec d'autres valeurs de paix, d'entraide, de justice et de plus grande solidarité.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 19 JUILLET 1992

# La personnalité de la semaine

*Il n'est pas de succès qui se mérite  
s'il n'est construit sur l'excellence*

**Il conserve, à 57 ans, un formidable enthousiasme en dépit du regard impitoyable qu'il jette sur certaines choses**

ANNE RICHER

Une musique. Une présence. Un personnage. Vic Vogel, son Big Band, le piano, la baguette mais surtout la création et la passion.

Vic Vogel a son franc-parler et il conserve, à 57 ans, un formidable enthousiasme en dépit du regard impitoyable qu'il jette sur certaines choses. Il est le récipiendaire du trophée Oscar Peterson, accordé dans le cadre du Festival du Jazz de Montréal; un honneur qui le remplit de joie, même s'il dit que ses prix et décorations se « retrouvent dans le garage ». Il est toutefois très heureux d'être consacré personnellement de la semaine par *La Presse*.

Indépendant, il a toujours fait tout ce qu'il a voulu. Armé d'une solide volonté, d'un appétit de relever sans arrêt des défis, d'un besoin d'exprimer sa part d'humanité, le musicien de jazz précise: « Je ne suis pas un fonctionnaire musical. » Voulant dire par là qu'il est, qu'il reste libre.

## Une enfance son et lumière

Angle De Bullion et Prince-Arthur, le 3 août 1935, naît le deuxième fils de cette famille d'immigrants hongrois, les Vogel. L'air du quartier résonne du vibrato du violon tzigane dont joue le père, mais aussi des discussions enflammées qu'il a avec le voisin: un certain Sam Steinberg, de l'activité des cham-

breurs qui vont et viennent, du commerce des 400 gallons de vin par année!

La mère Vogel qui a une jolie voix, fait des ménages dans les maisons chics d'Outremont. Les enfants Vogel ont tout ce qu'il faut pour s'amuser: les mécanos et les briques rouges en plastique sont leurs jeux préférés.

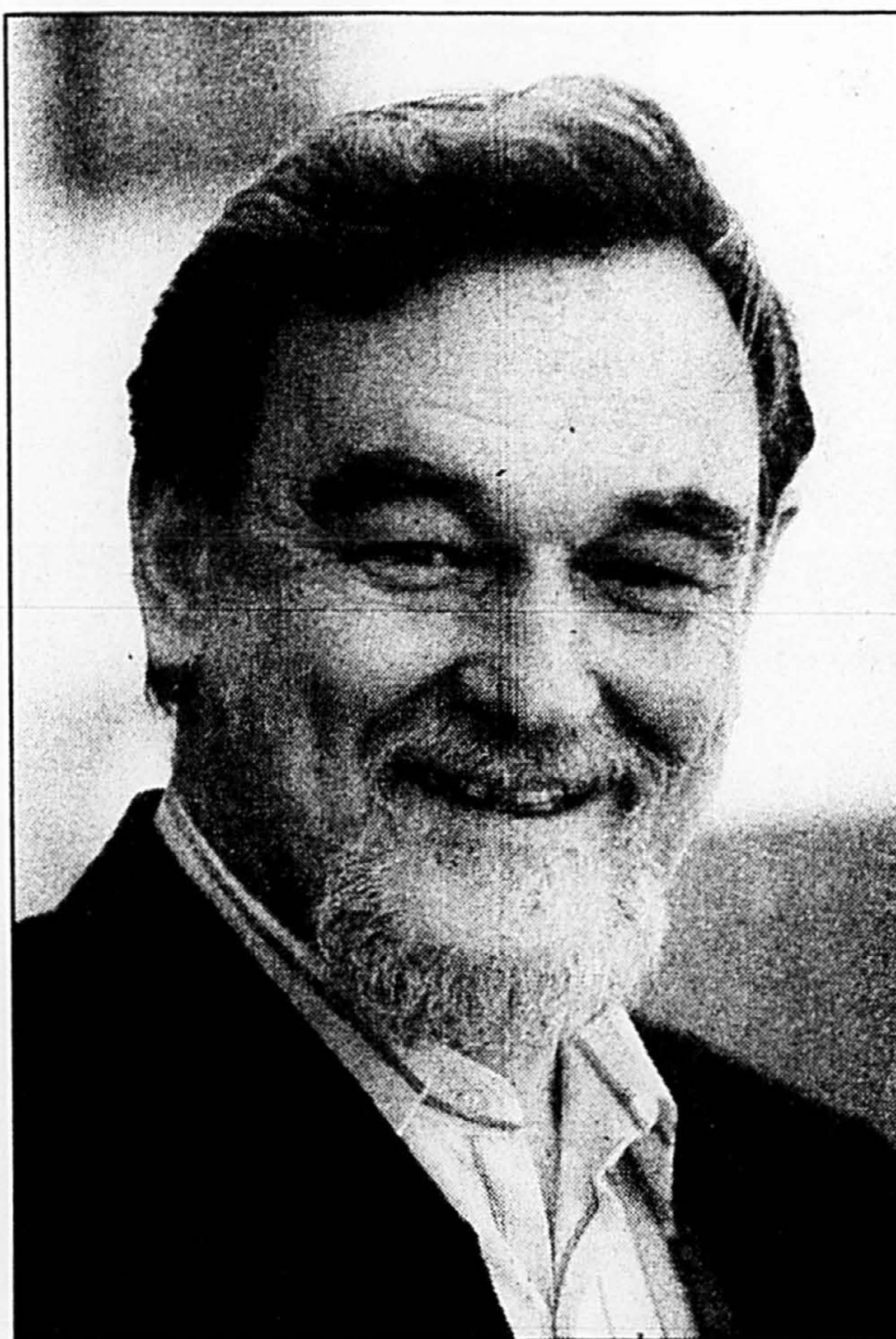
En 1947, Vic a 12 ans lorsque la famille s'installe à la campagne, Longueuil (!) parce que le père malade a besoin d'air pur et de repos. « Une sirène au-dessus de l'hôtel de ville sonnait le couvre-feu chaque soir à huit heures. J'avais un gros lapin qui faisait l'envie du chef de police. Je lui ai laissé à la condition qu'il me donne la permission de rentrer à l'heure que je voulais. »

Vic Vogel a une seule envie, faire de la musique. À quatre ans, quand son père a acheté un piano à l'ainé « dans cette culture, l'ainé reçoit tout », explique Vic, c'est lui qui en joue, malgré tout, en cachette. « Je jouais la musique classique par oreille. » Et son idole c'est ce rebelle Beethoven qui a osé dire: « Si je suis assez bon pour jouer chez vous, monsieur le roi, je mérite d'entrer par la porte d'en avant. »

Il y a eu l'école Saint-Louis-de-France, et sur la route du retour vers la maison « je me faisais battre par les francophones ». Un souvenir comme un autre, sans amertume.

## Il a survolé bien des régions

Il a piloté, a survolé bien des régions du pays. « J'ai toujours aimé le vol. Le planeur surtout.



VIC VOGEL

*« Chacun de nous est né pour finir sa tâche ici-bas, sinon il est condamné à revenir. J'ai beaucoup à faire encore. Je ne suis pas pressé, mais j'ai hâte. »*

Pas de bruit, dans une autre dimension. Comme la montgolfière qui va à la même vitesse que le vent, c'est merveilleux. Et tellement calme. »

Les chaudrons d'où un jazzman peut toujours tirer des sons, lui inspirent par ailleurs de bonnes recettes hongroises, allemandes ou chinoises et c'est de son propre aveu: « Le seul moment où j'oublie la musique. »

Autodidacte brillant. Il a tellement à dire, à faire entendre aux autres, que son imagination ne tarit pas. Et paradoxalement lui qui aime le calme, connaît ses périodes les plus créatrices au cœur de l'action. « Pas besoin de calme, d'un lac, je ne suis pas un écureuil ou un pic-bois! Je suis stimulé par l'activité de la vie. »

## Chasser les vendeurs du Temple

Le musicien dénonce la musique peu profonde, celle qui cherche à se vendre. L'industrie parasite, celle des pochettes notamment. « Un prix pour la plus belle pochette? C'est niaisieux », dit-il avec son fort accent anglophone. « Elle n'a pas à se montrer, la musique s'entend les yeux fermés. »

Alors que certains musiciens « ne rêvent qu'à leur retraite, à s'acheter leur condo en Floride », Vic Vogel suit son inspiration. « J'espère vieillir bien et conserver cette petite étincelle dans mes yeux; rester le petit garçon un peu naïf, pur. Cette sensibilité nous coûte cher parfois et on se protège avec une carapace qui semble brusque. Mais même après avoir composé une

ballade un peu triste, l'espoir surgit toujours à la fin. »

« Jamais agressif en musique », il affirme qu'il faut être en paix. Mais pour y arriver l'artiste aurait besoin de sortir de l'ornière des soucis financiers quotidiens. « À Montréal, c'est triste car c'est là où il y a le plus de talents au pied carré dans le monde, mais c'est mal géré par les décideurs. Laisse entre les mauvaises mains, en éducation surtout. »

Mais au fond la musique c'est quoi? « On est un peu missionnaire nous les musiciens, on ne peut jamais enlever ce manteau de nos épaules. C'est un cadeau mais aussi une responsabilité morale. Cette forme d'art universel est une manière de rencontrer des gens, de leur demander comment ça va? »

Sa mère qui a 93 ans lui répète souvent qu'après 50 ans, c'est le temps d'être sérieux. « On a déjà vécu le tiers de sa vie! »

Alors il pense qu'il va mourir vieux. « Chacun de nous est né pour finir sa tâche ici-bas, sinon il est condamné à revenir. J'ai beaucoup à faire encore. Je ne suis pas pressé, mais j'ai hâte. »

Il croit à quelque chose de plus fort, de plus grand, d'ailleurs. « L'humain a découvert la mer et les étoiles. Il reste peu de choses à découvrir sinon la mort. »

Pour démystifier la mort musicalement il a un projet dans la tête et le cœur. Un spectacle. Une musique. Un événement qui serait compris aussi bien d'un petit enfant que d'un vieillard et qui parlerait de la mort.

« Ils sortiraient et ils diraient: Ah! C'est ça! »

**Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie,  
l'excellence naît de l'effort.**



Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

Bell

des gens de parole



ALCAN

« Le succès n'est pas un but  
mais le moyen de viser plus haut »

Pierre de Coubertin

La Presse sera doublement présente aux Jeux de Barcelone: Pierre Foglia et Philippe Cantin y seront

Je pense donc je lis

La Presse

## Denis Lavoie



Course folle à tricycle, en plein centre-ville de Montréal, au Square Dominion, le lundi 3 août, avec des équipes de personnalités artistiques dont: *Estelle Esse, Diane Saint-Jacques, Marthe Choquette, Sophie Stanke, Anne Bisson de Coup de foudre, Danielle Leduc et Marcia Pilote de Chambre en ville*, ainsi que *Sylvie Daviau* et la porte-parole de Randonnée Forresterie Noranda, *Sylvain Giguère*. Le tout aura lieu sur le coup de midi, en face de l'édifice Sun Life et est au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques. Il s'agit de la troisième édition de la Randonnée à bicyclette Forresterie Noranda de 150 km. Renseignements: (514) 847-VELO.

Le président de la compagnie pharmaceutique Merck Frosst Canada Ltée, *Michael Tarnow* a remis récemment aux co-présidents de la campagne de souscription de l'Hôpital de Montréal pour enfants, *A. Jean de Grandpré* et *Rowland C. Frazer*, la première tranche d'un don de 100 000 \$.

La somme recueillie lors du super concert de Canada 125, qui a eu lieu au Stade olympique le 8 juillet dernier, soit une somme de 30 000 \$, sera remise à l'organisme Génération, par le co-président de Canada 125, *Claude Dupras*, juste avant qu'il procède au lancer de la première balle du match des Expos de Montréal, demain.

Le président des Entreprises Bell Canada inc., *J.V. Raymond Cyr*, a accepté d'être le président d'honneur des fêtes du 60e anniversaire de fondation de l'Amicale des anciens de l'orphelinat Saint-Arsène et accueillera *Raymond Cyr* donc les «anciens», lors du pique-nique annuel qui aura lieu le dimanche 2 août, au camp Marcel, situé à Sainte-Béatrix. Renseignements: Amicale des anciens de l'orphelinat Saint-Arsène inc., 5757 rue Bordeaux, Montréal (Québec), H2G 2R2. Tél. 276-4749.

C'est *Guy Lessard*, qui a été finalement élu président de la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement. En prenant la succession de *Jean-Marc Mathieu*, *Guy Lessard* s'est engagé à créer des liens entre les associations de directeurs et directrices d'établissements d'enseignement et également avec les associations de cadres, dont l'Association québécoise du personnel de direction des écoles et l'Association des directeurs d'école de Montréal.



Raymond Cyr



Guy Lessard

*Alain Harvey*, le propriétaire du restaurant Pacini à Trois-Rivières, a remporté la palme du concours le «médaillon d'or» de l'Association québécoise de la «franchise», qui vise ainsi à honorer le franchisé par excellence de tous les réseaux de franchises du Québec. *Alain Harvey* s'est particulièrement distingué par un très faible taux de roulement de son personnel; le respect de normes du franchiseur; et la qualité des produits et services offerts.



Alain Harvey

Voulant rendre hommage au lauréat du Prix du Fondateur 1992 de la Fondation canadienne du rein, *Cecil Vineberg*, qui sera honoré lors d'un dîner-gala le 21 octobre prochain, le vice-président aux finances de *Pratt & Whitney*, *Reginald Steers*, a remis une contribution de 10 000 \$ à la campagne du Prix du Fondateur, de la Fondation canadienne du rein.



Cecil Vineberg

La comédienne *Angèle Coutru*, entourée de *Marie-Eve Saulnier*, atteinte de leucémie, et de toute une équipe de massothérapeutes, ainsi que du président de la Fédération québécoise des masseurs et massothérapeutes, *Daniel Bouffard* était fort heureuse d'apprendre que l'on a recollé 21 000 \$ au profit de l'Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer (Leucan), lors d'une «journée détente» offerte par les masseurs et massothérapeutes.

Suite au décès du docteur *Léo Morneau*, bonaisiste de renom, le président de la Société de bonsai et de penjing de Montréal qui s'est portée acquéreur de ses bonsais, *Claude Gagné*, a pu remettre une douzaine de bonsais au directeur du Jardin botanique, *Pierre Bourque*. La Société de bonsai et de penjing a également offert une collection de livres spécialisés à la bibliothèque du Jardin botanique.



Claude Gagné

Pendant quelques années chef du Service de gynécologie de l'hôpital Notre-Dame, et ayant joué un rôle important dans la mise sur pied du Département d'obstétrique-gynécologie, le docteur *Roland Simard*, vient de prendre sa retraite après avoir œuvré à l'hôpital Notre-Dame pendant 50 ans, y ayant été admis comme «interne médecin junior» le 1er juin 1942 après ses études de médecine à l'Université de Montréal.

## Des Jeunes en affaires

L'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec commanditait le récent petit déjeuner d'affaires de la Société d'investissement jeunesse, qui a permis à plusieurs générations d'entrepreneurs d'établir des relations d'affaires. Il en fut ainsi, dans l'ordre habituel, pour *Sergio Perez*, président des Cuir Posaro international inc.; *Bruno Fortier*, directeur général de la Société d'investissement jeunesse; *André Bisson*, président du conseil de la Société; et *Pierre Pelland*, président de l'Association des courtiers d'assurances.



## Plaisirs d'été

Sur la route des festivals du Québec, La Ronde accueille, du 8 au 27 juillet et du 19 au 30 août, la «tournee du Bonhomme Kool-Aid». Les enfants peuvent assister à un spectacle interactif et on en profite pour amasser des fonds au bénéfice de l'Opération enfant Soleil qui contribue au mieux-être des enfants hospitalisés. Pour les jeunes vacanciers, c'est une occasion de montrer un nouveau minois.



Plusieurs artistes populaires québécois se prêtent généreusement à reconforter les personnes hospitalisées. Ainsi en fut-il pour *Michèle Richard*, qui a visité l'hôpital Notre-Dame à l'occasion de la Fête des mères. De même, les bénévoles de cet hôpital ont profité de la présence d'*André Lejeune* qui a accepté de participer à une «cabane à sucre», organisée par le Service détérioré à l'intention de malades des soins prolongés.

Parmi les 73 des 183 bénévoles œuvrant à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont qui se sont vus décerner un diplôme de mérite ou une médaille de mérite, attestant des services rendus à la clientèle, le chef du service de bénévolat, *Michel Naud*, a tenu à souligner les mérites de *Roméo Ferland*, qui a donné 5541 heures de bénévolat, et *Jean*

*Marie Jasmin*, qui y a consacré 3563 heures. Dans le cadre de la présente campagne de souscription de l'Hôtel-Dieu de Montréal, le président de la Brasserie Molson O'Keefe, *André Tranchemontagne*, a remis un chèque de 25 000 \$ à la Fondation Hôtel-Dieu, représentée par *Paul-Émile Légaré*, président d'Alfred Dallaire.

Le tournoi annuel de Bureau-spec inc., distributeur de mobilier de bureau, a permis de remettre un chèque de 7000 \$ à l'Association québécoise de la fibrose kystique. C'est le président de cette association, *Richard Arel* qui a reçu le chèque des mains des organisateurs du tournoi: *Mariette Davignon, André Carpentier, Sylvie Chabot, et Sylvia Séguin*.

C'est avec un flamboyant sourire que le président directeur général du Réseau des sports, *Gérald Janneteau* serrait la main de *Michel Jasmin*, en acceptant de devenir président d'honneur de l'omnium Michel Jasmin qui aura lieu le mercredi 5 août, au club de golf Granby-Saint-Paul. Le président d'honneur s'est dit fier d'épouser la cause des moins choyés dans leurs démarches pour retrouver la dignité, le respect d'eux-mêmes et la confiance en soi. L'objectif est en effet d'aider l'intégration des personnes physiquement handicapées.

Les participants de «Communicateurs... au rendez-vous» ont jeté les bases d'un nouvel organisme, l'Association des communicateurs de la Montérégie, qui vise à la promotion de l'éthique et de la qualité de la profession de communicateur. Le conseil d'administration est

formé de: *Jocelyne Alarie*, présidente, agente d'information à la Commission scolaire Taillon; *Daniel Guertin*, vice-président, coordonnateur des communications à la vice-présidence d'Hydro-Québec; *Gilles Ferlatte*, secrétaire, adjoint parlementaire auprès de *Nic Leblanc*, député de Longueuil; *Claude Choinière*, trésorier, président de Stratège Idées communication; *Claudette Dion*, conseillère aux programmes à la Direction générale du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Formation professionnelle du Québec; *Jo Anne Simard*, agente d'information au CLSC Samuel-de-Champlain; et *Ginette Octeau*, directrice de Communications Clé. Renseignements: 289-6490.

Triathlon de relais au profit d'organismes sans but lucratif, auquel sont conviés les entreprises montréalaises et les médias. On peut s'inscrire dans douze

catégories différentes. L'épreuve comporte un 750 mètres à la nage dans le Bassin olympique, 20 km à vélo sur le circuit Gilles-Villeneuve, et 5 km à la course sur l'île Notre-Dame. Le relais Montréal Trust mettra aux prises médias et entreprises montréalaises qui auront relevé ce premier défi. Les organismes qui tireront profit de cette activité sont: la Fondation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, la Fondation de l'hôpital Saint-Mary, et le programme Infocrime du Bureau de commerce de Montréal. Renseignements: 878-4651. Architecte et ingénieur, *Claude P. Beaubien* vient d'être élu président du conseil d'administration du Musée du Château Ramsay, ouvert en 1895 et relatant l'histoire de Montréal.

## LE MONDE FABULEUX DE LA GÉNÉTIQUE

On fait des plantes dont les racines sont des patates et les fruits des tomates. On «fait» aussi des souris leucémiques de mère en fille. Des scientifiques dressent l'inventaire des gènes humains... et courent après les brevets. Gérer son patrimoine génétique ou bien le subir, telle est maintenant l'alternative. Le troisième d'une série de cinq articles sur la génétique, point de passage obligé de cette fin de siècle.



CAROLE THIBAUDEAU

## L'effort américain pour monopoliser la connaissance

Des chercheurs des USA ont automatisé les découvertes et les brevètent pour se payer en retour

CAROLE THIBAUDEAU

Les Américains qui envisagent de breveter les bouts de gènes qu'ils viennent de déchiffrer, les Britanniques piqués qui finissent par les imiter, les Européens qui mettent dignement sur pied des programmes indépendants et, bien sûr, les Japonais, qui travaillent à automatiser les méthodes, tout le monde, autour du vaste projet «génomique humain», tire la couverture de son côté.

Chaque pays voudrait bien être le premier, mais l'ampleur herculéenne du travail à accomplir incite à la coopération plus qu'à la compétition.

Quel boulot en effet: identifier la structure moléculaire, la fonction et le mécanisme des 100 000 gènes humains, les situer parmi les trois milliards de paires de bases qui composent notre patrimoine génétique. (Une base, ou un nucléotide, c'est l'unité élémentaire de la grande molécule d'ADN. Un gène peut être constitué de milliers de paires de bases.)

Cette prodigieuse aventure collective ne va pas sans luttes ni compétition, comme avant elle d'autres aventures humaines, par exemple la découverte et le partage du Nouveau-Monde, ou encore, plus près de nous, la conquête de l'espace.

Le Canada participe à cette aventure. Bon joueur, petit joueur, il adopte la philosophie non compétitive de celui pour qui l'important n'est pas de gagner mais de participer.

«Il faut apporter notre contribution si nous voulons plus tard bénéficier des retombées», fait valoir simplement le docteur Henry Friesen, nouveau président du Conseil de recherche médicale du Canada, lequel injectera au cours des cinq prochaines années 5 millions\$ dans le projet Génome humain.

Et quelles retombées n'attendent pas de la connaissance de nos gènes! Par elle, une porte s'ouvre sur tous les espoirs: guérir beaucoup de maladies héréditaires, le cancer, le sida, la grippe, de nom-

breuses autres maladies virales, faire produire nos médicaments par les animaux, prévenir l'excès de cholestérol, le cancer, le diabète et même la tuberculose...

Mais voyons à quels débats nous mènent ces petits bouts de molécules qui, outre le potentiel de guérison qu'on leur attribue, possèdent celui de causer des chicanes à n'en plus finir.

### La saga des brevets

Il y a un an, le docteur Craig Venter, chercheur au National Institute of Health (NIH), des États-Unis, posait un geste capable de faire se retourner Watson et Crick dans leur tombe.

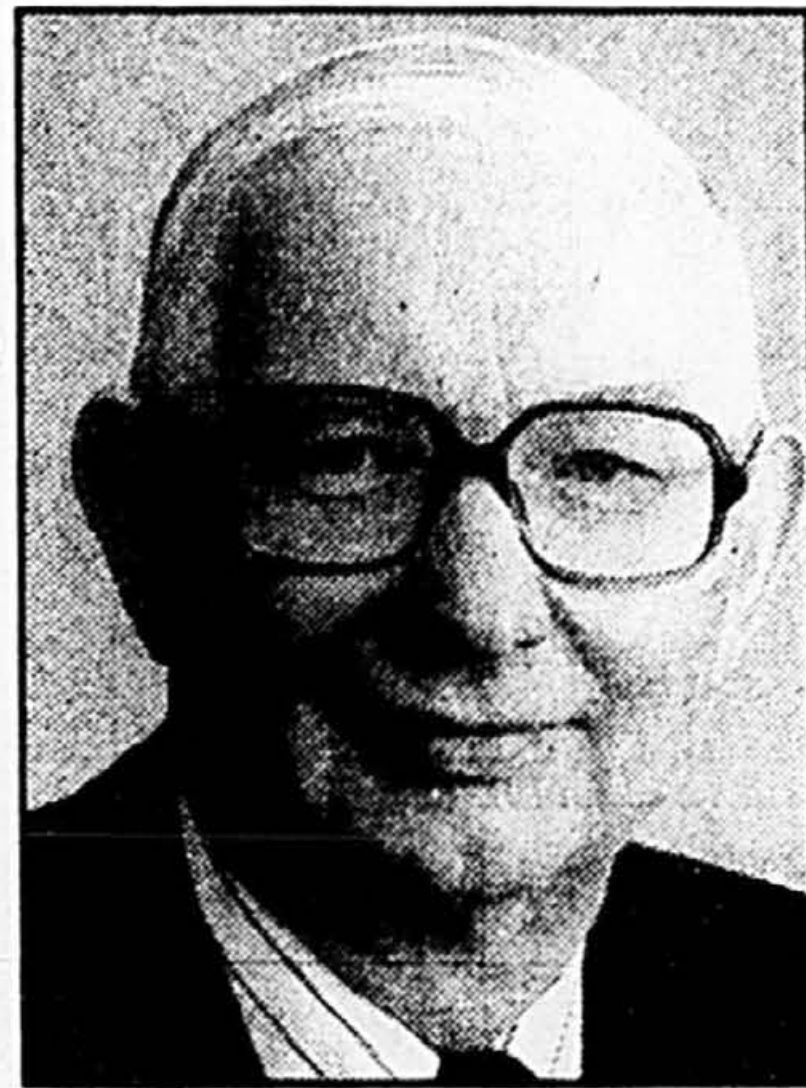
Grâce à des machines qui séquentent des bouts d'ADN de façon automatisée, il connaissait la nature chimique de 337 segments de gènes, des segments de 300 à 500 paires de bases.

Le dix juin 1991, appuyé par M. Reid Adler, directeur du Bureau du transfert de technologie du NIH, il dépose une demande au Bureau des brevets américains, soulevant un tollé de protestations parmi ses collègues. Plus tard dans l'année, il a «récidivé» et environ 3000 de ses segments d'ADN font maintenant l'objet d'une demande de brevet. Le projet de recherche de M. Venter prévoit qu'il se rendra à 30 000 segments. Il les séquence au rythme de 168 par jour.

À noter que s'il connaît les arrangements moléculaires des segments de gènes, le docteur Venter ignore tout de la fonction de ces segments d'ADN: servent-ils à faire des protéines, à moduler la production d'hormones, sont-ils des oncogènes?

Il est de pratique courante de breveter des gènes une fois qu'ils sont isolés et caractérisés, bref une fois qu'on en comprend l'utilité, les mécanismes, et les retombées possibles pour la santé.

Mais ce qui scandalise la plupart des chercheurs, c'est que le docteur Venter demande des droits sur ses gènes pour les 17 années à venir, laissant à d'autres, qui devront lui payer des redevances, la tâche beau-



Le docteur Henry Friesen: il faut participer au projet génomique, si on veut bénéficier des retombées.

coup plus ardue d'élucider leur rôle. (À partir de l'information apportée par les séquences de Venter, un chercheur peut construire des sondes pour aller à la recherche des gènes en question, s'il le désire.)

Sitôt le geste de Craig Venter connu, le sang de la communauté scientifique n'a fait qu'un tour. L'attitude des aspirants-breveteurs à quelque chose de colonialiste, et il s'en est trouvé pour la comparer à la guerre des Malouines.

Piquée, l'Angleterre a restreint l'accès à ses banques de données génomiques, en demandant des frais d'utilisation. Un peu plus tard, elle déposait elle aussi des demandes de brevets aux États-Unis, histoire de ne pas se faire damer le pion.

Le prestigieux institut qui emploie le docteur Venter n'est pas monolithique sur cette question des brevets. James Watson, prix Nobel et instigateur du projet génomique au NIH, envoie au diable les breveteurs, et leur reproche de porter préjudice aux fragiles et essentielles communications inter-



Mme Margaret Sommerville, de McGill: «Je doute qu'on arrive rapidement à un consensus sur le brevetage de l'ADN. Il y a trop de différences culturelles.»

nationales entre les chercheurs, ce qui pourrait bien couper les ailes à l'industrie de la biotechnologie.

Dans le domaine de la génétique moléculaire, la circulation libre et rapide des informations est primordiale: il faut des banques de données internationales constamment mises à jour et consultables par tous les laboratoires du monde. Une idée neuve se trouve souvent désuète six mois plus tard.

Paul Berg, un autre prix Nobel, membre du comité consultatif du NIH, considère aussi le brevetage «à la Venter» comme très choquant.

L'industrie, profondément divisée, se borne à attendre la suite des événements. Certains hommes d'affaires prennent cependant position, comme l'avocat responsable des brevets chez Genentech (une firme leader dans le domaine des biotechnologies), Thomas Kiley, qui qualifie de «malsaine» la stratégie de brevetage de Craig Venter.

De son côté, Craig Venter et

Reid Adler soutiennent que leurs séquences apportent une information importante et que les brevets permettraient de rentabiliser l'investissement du gouvernement américain dans le projet «génomique humain.»

Quoi qu'il en soit, en l'absence d'intervention politique, la suite repose maintenant sur la décision du Bureau des brevets. D'après la revue Science, le Bureau des brevets pourrait arriver à une décision en un an ou deux, comparativement à quatre ou cinq ans en situation normale.

### Trois critères de brevetabilité

En toute logique, si on regarde les trois critères de brevetabilité en vigueur aux États-Unis comme ailleurs, il semble que les séquences de Craig Venter ne passent pas la rampe. Pour être brevetable, on produit ou un procédé doit présenter une nouveauté, être le fruit d'une invention et avoir un potentiel de commercialisation. Or, les séquences n'ont pas été inventées: elles sont là depuis la nuit des temps.

C'est l'avis de la plupart des chercheurs, de même que celui du ministre français Hubert Currien, de la Recherche et de la Technologie en France: «La description d'une courte séquence d'ADN n'est pas une invention. C'est simplement la connaissance d'une partie du monde naturel qui existe indépendamment du scientifique, comme la découverte d'une étoile ou d'une nouvelle loi de la physique.» Le ministre Currien essaie de faire amender la Déclaration des droits de l'homme, afin d'y inclure la protection du génome humain.

Le docteur Norton Zinder, professeur à l'Université Rockefeller, une autorité dans les questions de génome humain, récemment de passage à Montréal, estime que «les séquences sans utilité n'ont pas à être brevetées, alors que les séquences dont on a démontré l'utilité devraient l'être, en toute logique.»

Se range aussi à cet avis le docteur Ronald Worton, généticien en chef au Sick children hospital

de Toronto et leader du projet génomique au Canada.

L'organisation HUGO elle-même ne s'oppose pas au brevetage pour des raisons utiles, mais elle condamne le geste de Craig Venter.

Les pays qui travaillent sur le génome humain sont tous en train de clarifier leur politique à ce propos.

Dans son communiqué du 6 décembre 1991, le Comité national d'éthique, en France, affirme: «L'information contenue dans le génome humain appartient au patrimoine commun de l'humanité. C'est un domaine de connaissance qui ne peut faire l'objet d'un monopole.» En France toujours, l'Institut national de la propriété industrielle s'est rallié à l'avis du comité d'éthique.

Beaucoup de scientifiques, en particulier un mouvement de scientifiques allemands, souhaitent que les dirigeants politiques des pays concernés de même que l'Organisation des Nations unies (ONU) adoptent une position claire permettant de clore le débat. Ils estiment qu'on ne doit pas breveter des séquences génétiques sans signification, d'autant plus qu'elles ont été découvertes à partir de recherches financées par les fonds publics.

Toujours est-il que le docteur Venter a ouvert la boîte de Pandore. «Si ça n'était pas venu du NIH, ce serait venu d'ailleurs, comme le docteur Worton. Le NIH a été le premier à être pointé du doigt, mais nous sommes tous dans le même dilemme: breveter pour rentabiliser nos efforts, ou ne pas breveter afin de faciliter au maximum l'accès à ce patrimoine humain.»

Margaret Sommerville, pharmacienne, avocate et professeur à l'Université McGill, doute qu'on arrive vite à un consensus, étant donné les différences culturelles: «Par exemple, si on va dans un hôpital français parce qu'on est malade, il ne faut pas dire "j'ai le droit d'être soigné", mais plutôt "je souffre, soignez-moi!" Si on va dans un hôpital américain, il faut faire exactement le contraire!»

## En France comme ailleurs, les recours en justice contre les médecins augmentent

DR MARTINE PEREZ

Le Figaro  
PARIS

Le nombre de procédures intentées aux membres du corps médical par des patients mécontents ou par leur famille augmente en France depuis plusieurs années.

Plus particulièrement visés par ces procès: les anesthésistes, les chirurgiens, les obstétriciens, mais aucun spécialiste n'est épargné. Un colloque organisé conjointement par la faculté de médecine de Marseille, le Laboratoire d'épistémologie juridique et le conseil départemental des Bouches-du-Rhône, le mois dernier, à Marseille, vient de permettre une confrontation entre médecins et juristes sur la responsabilité civile du médecin.

Selon Le Sou Médical, l'une des compagnies d'assurances spéciali-

sées pour le corps médical, le nombre de mises en cause des médecins par des patients a augmenté de 18 p. cent en neuf ans. Sur un total de 4189 dossiers de déclarations d'accidents ouverts par des médecins auprès d'assurances entre 1977 et 1989, 1625 déclarations sont restées sans suite et 1041 accidents ont été indemnisés sur le fondement d'une faute médicale (dont 696 à l'amiable).

«Le nombre élevé d'accidents sans mise en cause est sans doute le signe d'une progression des accidents médicaux non fautifs, liés à l'aléa thérapeutique et au progrès de la médecine», expliquait l'an dernier le docteur Pouletty, président du Sou Médical, au congrès d'éthique médicale. Un projet de loi est actuellement en cours de rédaction pour prévoir l'indemnisation des victimes de ce type d'accident.

Quand un médecin comparait, sur plainte d'un malade, devant

la justice, celle-ci doit déterminer si l'accident en cause fait suite à une faute ou s'il est dû aux aléas connus de toute prise en charge médicale. Une tâche souvent délicate pour la justice, les faits n'étant pas toujours évidents à établir. Les médecins sont assujettis — comme tout le monde — aux principes du Code civil, et notamment à l'article 1382 qui stipule que «tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer». Un principe qui guide le jugement de l'infinité de conflits qui peuvent survenir entre malades et praticiens. Un jugement sur lequel interfère aussi une foule de paramètres: la gravité de l'affection en cause, l'importance du préjudice, le comportement du médecin.

### La preuve complète

Par ailleurs, la preuve d'une

faute ne suffit pas à engager la responsabilité du médecin: la victime doit prouver le lien de causalité entre la faute et le dommage.

Le conflit peut porter sur l'erreur de diagnostic. En juillet 1991, un médecin est condamné pour avoir oublié de faire une recherche — normalement systématique — de rubéole chez une femme enceinte, l'enfant est né avec une rubéole congénitale. Un autre, en 1988, est reconnu coupable pour avoir diagnostiqué une rougeole alors qu'en fait l'enfant souffrait d'une méningite.

Le litige peut aussi porter sur un accident secondaire à la prise d'un médicament. Certains médecins ont pu être envoyés en justice pour ne pas avoir informé des effets secondaires des médicaments; d'autres parce qu'ils ne s'étaient pas renseignés sur les antécédents allergiques des patients; d'autres encore parce que

l'ordonnance était mal rédigée et qu'il y a eu erreur.

Un grand nombre de plaintes ont pour objet des interventions chirurgicales, soit que l'intervention se soit soldée par une complication, voire le décès de l'opéré, soit qu'elle n'ait pas donné les résultats espérés. Les tribunaux sont plus sévères à l'égard de la chirurgie esthétique dans la mesure où ils estiment souvent que les interventions en la matière ne sont pas forcément justifiées.

«Dans quelques cas, la faute est certaine, explique le professeur Devin (chirurgien, expert auprès des tribunaux). Le chirurgien a oublié une pince ou des compresses dans l'abdomen. Ou bien il se trompe de côté et opère l'oeil droit plutôt que le gauche. À l'opposé, la faute est très difficile à affirmer pour des patients qui sont en réalité des déçus de la chirurgie. Il y a aussi des procès pour des récurrences de hernies ou d'ulcères

digestifs après traitement chirurgical alors que toutes les statistiques font état d'un pourcentage non négligeable d'échecs. Dans d'autres cas, entre la faute certaine et l'absence de faute, il y a une multitude de situations.»

### Hantises américaines

Rien de comparable en France avec ce qui se passe aux États-Unis. Les médecins, maintenant bardés de contrats d'assurance en tout genre, y exercent dans la hantise de la sommation judiciaire. La majorité des actes thérapeutiques font désormais l'objet de contrats entre médecins et malades.

Le premier spécifie tous les risques encourus au cours du traitement, le second stipule qu'il accepte de les prendre. Il est courant de lire, dans ces contrats: «risque de mort» écrit en toutes lettres et de voir la signature d'un malade estampiller le document!

## Médecine

### Les pièges de la lutte contre le cholestérol



KENNETH-F. WALKER

collaboration spéciale

Il y a quelque temps, des chercheurs américains ont effectué une vaste étude sur les effets du cholestérol sur les maladies coronariennes. Ils ont administré à un groupe de patients un médicament appelé cholestyramine, destiné à abaisser le taux de cholestérol dans le sang. Les résultats furent sensationnels: le

nombre des crises cardiaques et des décès dus aux affections coronariennes tomba de 30 p. cent. Une étude analogue effectuée un peu plus tard en Finlande à l'aide d'un autre médicament donna des résultats similaires. Mais les bonnes nouvelles s'arrêtent là.

Les deux études révélèrent en effet que les médicaments en question ne réduisaient pas le nombre des décès, mais en modifiaient plutôt la cause. Certains des patients succombèrent à un cancer gastro-intestinal, contractèrent une maladie du foie ou se retrouvèrent avec une vésicule

biliaire truffée de calculs. En d'autres termes, ils n'avaient fait que troquer un mal pour un autre...

Et maintenant, d'autres chercheurs finlandais signalent qu'une nouvelle étude, dont le but était de prouver les bienfaits d'un changement de régime accompagné de l'usage d'un médicament visant à réduire le taux de cholestérol, a donné des résultats catastrophiques.

L'étude a porté sur deux groupes d'environ 600 hommes d'affaires, dont tous souffraient des risques d'affections cardiovasculaires. Un médicament destiné à

réduire le taux de cholestérol sanguin et la tension artérielle a été administré au premier groupe, qui a de plus été l'objet d'un counselling intensif quant au régime à suivre, tandis que le second groupe ne subissait aucun traitement. Le résultat? Le premier groupe a enregistré plus de deux fois le nombre de défaillances cardiaques que le second!

Le professeur Desmond Julian, directeur de la Fondation britannique du coeur, souligne que, bien que personne ne nie le rapport existant entre le cholestérol sanguin et les maladies du coeur, le conseil si répandu de s'éloi-

gner des aliments riches en cholestérol ne se base sur aucun fait précis.

Les conclusions de ces recherches parviendront-elles à enrayer l'épidémie de cholestérophobie actuelle? Il y a lieu d'en douter. Il est trop difficile d'oublier d'un seul coup les myriades de rapports reliant le cholestérol aux maladies coronariennes, ou de passer outre aux budgets publicitaires d'énormes entreprises, qui soutiennent que les vaches et les poules sont responsables de l'épidémie de maladies coronariennes qui afflige présentement l'humanité, et que la

seule solution est de modifier son régime alimentaire au profit de la margarine et des graisses polyinsaturées.

Encore une fois, personne ne nie qu'il existe un lien entre le cholestérol et les maladies du coeur. Mais il demeure que d'abaisser le taux de cholestérol du sang n'augmente en rien la durée de vie.

Le drame est que des millions de personnes se sont laissées persuader que l'abaissement du cholestérol sanguin est le moyen le plus sûr d'éviter les crises cardiaques. Malheureusement, ce n'est pas aussi simple.

321

RENDEZ-VOUS 92

1992, 350<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

# La maison John Clermont



GUY PINARD

Quand Serge Deschamps a fait l'acquisition de la petite maison du 110, rue Saint-Augustin, le 18 mars 1982, cette maison était vouée à la démolition, comme toutes ses voisines du côté est de la rue Saint-Augustin, au nord de la rue Saint-Ambroise, dans la plus vieille partie du quartier Saint-Henri. Ce taudis et ses voisins immédiats faisaient en effet partie d'une banque de terrains réservée par la Ville de Montréal (c'était l'époque où l'administration Drapeau-Lamarre privilégiait la démolition à outrance) pour la construction de logements à prix modiques.

Il est vrai que la maison était dans un piteux état et que la restauration s'annonçait difficile et coûteuse, et le curage démontra que c'était encore pire que prévu.

Mais ce n'était pas suffisant pour décourager Serge Deschamps, qui accumule succès et honneurs dans la restauration depuis 25 ans déjà. Il en avait donc vu d'autres mais il ignorait cependant qu'il lui faudrait se battre contre l'hôtel de ville pour sauver cette maison. Il admet même que pendant les six premiers mois de la restauration (elle durera deux ans), il a fonctionné sans permis municipal. Sa volonté de réussir aura eu raison de l'esprit obtus de l'administration municipale qui n'avait que le mot « démolition » à la bouche. Et en sauvant sa maison, c'est un pan de rue au complet qu'il aura préservé de la démolition.

## Saint-Henri-des-Tanneries

Avant d'examiner la maison John Clermont, il serait bon de dire quelques mots du quartier Saint-Henri, utilisé comme toile de fond du roman (et du film) *Bonheur d'occasion*, de Gabrielle Roy. Saint-Henri s'est développé dans une ancienne vallée à travers laquelle coulait le ruisseau Glen. En 1780, une famille de tanneurs, les Lenoir dit Roland, vint s'installer à proximité du ruisseau dont elle avait grand besoin pour la tannerie.

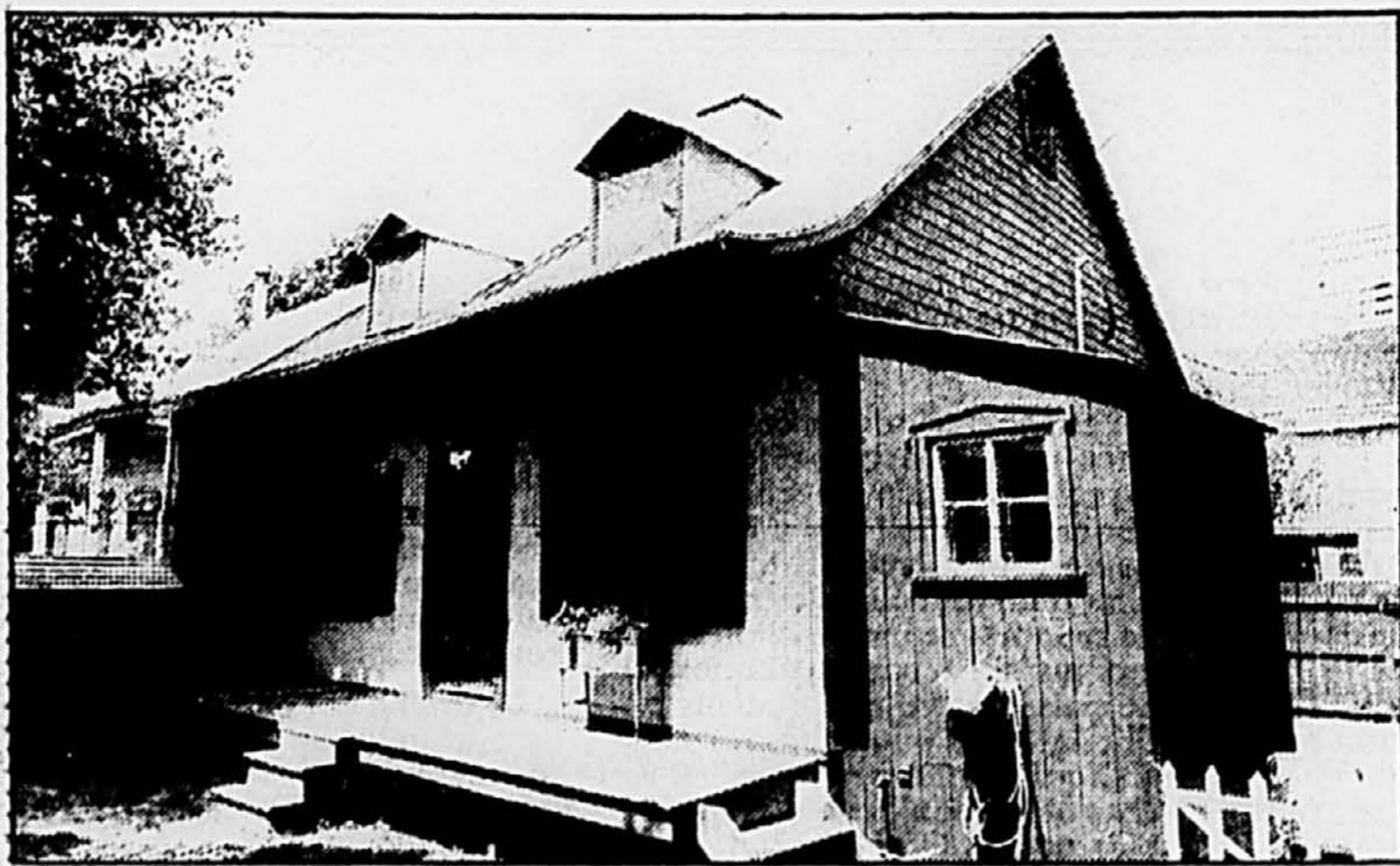
Cette dynastie de tanneurs commença avec Gabriel. Fils de trappeur, Gabriel lança sa carrière comme apprenti en 1706, et huit ans plus tard, il accéda au titre de tanneur associé. Son fils Claude ouvrit sa propre tannerie à la côte des Neiges, en 1737, mais ce sont ses petits-fils Nicolas, Pierre, Jean-Baptiste, François, Gabriel, Germain et Charles qui prirent la vallée Glen d'assaut à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en ouvrant pas moins d'une demi-douzaine de tanneries dans le même secteur, communément appelé « village des Tanneries-des-Rolland ». Et dès 1810, on procéda à la construction d'une école et d'une chapelle, que l'on nomma Saint-Henri en l'honneur, pense-t-on, d'Henri-Auguste Roux, supérieur des sulpiciens, seigneurs de l'île, qui partageait avec les soeurs de la Charité (Soeurs Grises) la propriété de la presque totalité des terrains de la région.

L'ouverture du canal de Lachine en 1825, l'instauration de la diligence Montréal-Saint-Henri-Lachine par Upper Lachine Road (elle entraîna l'ouverture d'hôtels — il y en avait une trentaine en 1825), et la construction de la première voie ferrée par la Montreal and Lachine Railroad Co. en 1847, contribuèrent à l'industrialisation de Saint-Henri.

Ce boom industriel entraîna évidemment la construction effrénée de logements entre 1890 et 1915, d'autant plus qu'en plus d'un bon emploi, les ouvriers étaient assurés de profiter de l'eau courante, du gaz, d'un bon réseau d'égoût et d'une ligne de tramways pour leur permettre de se rendre à Montréal.

Mais le boom eut aussi des conséquences néfastes pour la petite ville de Saint-Henri qui, le 30 octobre 1905 (le conseil municipal avait siégé pour la première fois le 20 mars 1875) fut annexée à Montréal. Le maire Eugène Guay ferma le registre des procès-verbaux par ces mots: « Et le Conseil de la Cité de Saint-Henri et ses officiers ont vécu... »

Le quartier montréalais de Saint-Henri a continué de prospérer jusqu'au début des années 1960. La fermeture du canal, la modernisation des industries et les importations du tiers monde ont entraîné la fermeture de dizaines d'usines, ce qui a eu un effet catastrophique sur le quartier. Ce dernier s'est heureusement repris en main depuis une dizaine d'années avec le recyclage de nombreuses usines, le long du canal, mais jamais il ne pourra retrouver la période faste du début du siècle.



L'arrière après la restauration



Ci-haut, la maison John Clermont tel qu'elle apparaît aujourd'hui, au 110, rue Saint-Augustin.

PHOTOS MICHEL GRAVEL, La Presse

## La chaîne de titres

La maison Clermont a été construite sur le lot 2150 de la municipalité de la paroisse de Montréal. La première personne privée (après les sulpiciens et les soeurs hospitalières de Saint-Joseph, à titre d'administratrices du « Bien des pauvres de l'Hôtel-Dieu »), fut Clothilde Frézeau, veuve de Pierre Larivière, et le lot 60-B du terrier (2150 au cadastre) faisait partie d'une plus grande propriété lors de son acquisition. La cession du lot date du 15 avril 1847. Mme Frézeau vendit le lot à Maria Burke, veuve de Laurent Auguste Moreau, le 1<sup>er</sup> août 1868.

Joseph alias John Clermont acquit le terrain « sans bâtisse dessus construite » le 3 octobre 1868 au prix de 300 \$. L'acte notarié précise que « le lot de terre contenant quarante pieds de front sur cinquante pieds de profondeur, mesure moyenne, le tout mesure Anglaise, (...) borné en front par la rue St. Augustin, en profondeur par un terrain appartenant à la Compagnie du Grand Tronc du chemin de fer du Canada, d'un côté par la partie du lot A du dit numéro soixante (lot 2149 au cadastre) qui appartient à Louis Nantel, et de l'autre côté par le lot C du dit même numéro appartenant à Joseph Girard ». Parmi les conditions de vente, Clermont accepte « de construire à ses frais sous dix mois de cette date sur le terrain présentement vendu une maison habitable avec toute autre bâtisse d'une valeur d'au moins trois cents piastres ». Tout porte donc à croire que Clermont habita sa maison dès 1869, d'autant plus que Clermont était menuisier et qu'il a construit sa maison lui-même. De toute manière, quand Clermont vend le lot 2150 à Joseph-Maurice Carmyré, le 29 mai 1876, c'est « avec une maison en bois et autres bâtisses dessus érigées ». Mais Clermont ne fait pas une affaire puisqu'il vend le tout 300 \$.

Carmyré vendit le lot Benoni (Benoit?) Beaudin, pour 750 \$ le 30 novembre 1880. Puis Joseph Houle l'acquiert au prix de 1500 \$ le 13 février 1889.

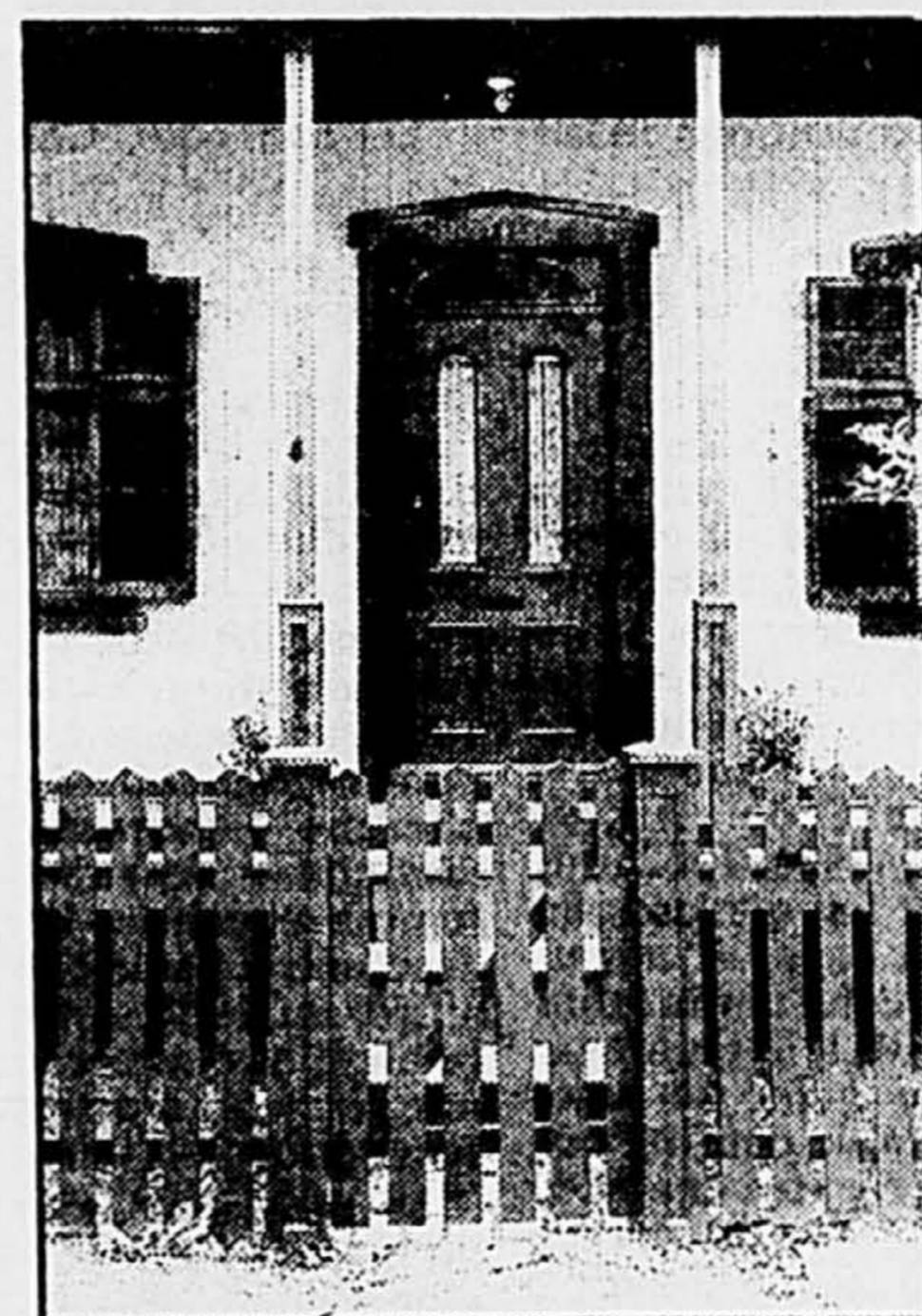
Quand Houle acheta le terrain, ses mesures arpentées avec précision étaient de 37,5 pieds de front sur 72 de profondeur côté nord, et 47 pieds côté sud. Le 4 juillet 1899, Houle fit don de ses biens à sa femme Marie Bissonnette « à la condition qu'à sa mort elle partageât le patrimoine familial entre Léon Houle, né d'un premier mariage, Clémentine Houle, fille de Marie et de Joseph, et Albina Vincent, épouse de Théodule Gadouas, fille née du premier mariage de Marie Bissonnette, ou à leurs représentants légaux, leurs en-



La maison John Clermont et sa voisine au 118 peu avant la restauration

fants seulement. » Le 24 juin 1908, Léon Houle et Clémentine Houle, épouse d'Alderia Lecavalier, vendirent leurs parts de l'héritage familial à leur beau-frère Théodule Gadouas, époux de leur demi-soeur (et troisième héritière) Albina Vincent, au prix de 400 \$.

Les propriétaires suivants furent: Napoléon Quevillon (par achat, 2600 \$, le 26 juin 1924); Ovila Mailloux (par achat avec le lot 2149, 4900 \$, 27 août 1926); Napoléon Quevillon (par achat avec le lot 2149, 3800 \$, 16 juillet 1934); Ovila Mailloux (par achat avec le lot 2149, 1800 \$, 3 septembre 1937); et Horace Francoeur (par achat avec le lot 2149, 1200 \$, 7 septembre 1937); Amanda Francoeur, veuve de Henri Toupin et épouse en secondes noces de Francoeur (par donation le 26 juillet



La porte d'entrée, récupérée par Deschamps sur un chantier de démolition.

1940, avec les lots 2149 et 1703-80; Paul-Émile Archambault (par achat avec le lot 2149, 5900 \$ le 16 mai 1962); Michel Archambault (par achat — le lot 2149 ne fait plus partie de l'immobilier —, 6000 \$, le 20 juin 1977); Serge Deschamps, 5000 \$, le 18 mars 1982); et enfin Monique Laurence, épouse de Serge Deschamps, le 25 mars 1991. On remarquera que le prix le plus élevé payé dans toute l'histoire de ce lot a été de 6000 \$.

## La maison

La maison John Clermont fut construite en 1869, donc avant le boom de la construction de la fin du siècle dernier. Et contrairement aux maisons en brique du boom qui avaient généralement deux étages, un toit plat et une porte cochère, la maison Clermont est construite en pièce sur pièce à la manière du XVIII<sup>e</sup> siècle et coiffé d'un toit à pignon.

Quand Deschamps arriva dans le dossier, la maison avait subi plusieurs additions, et la propriété comprenait trois logements. Un premier logement occupait le rez-de-chaussée, auquel on avait ajouté une salle de bain du côté sud, et

un corps de bâtiment de la forme d'un trapèze-rectangle comme le terrain qui se rendait jusqu'au garage, le long de la voie ferrée du Canadien National. La construction de ce corps de bâtiment à une date indéterminée avait entraîné la démolition du versant ouest de la toiture. Un deuxième logement aménagé à l'étage était accessible par un escalier intérieur installé dans une rallonge accolée au mur-pignon sud et qui jouissait aussi d'une rallonge vers l'arrière. Le troisième logement (minuscule celui-là) était aménagé au-dessus du garage.

Deschamps entreprit dès lors de redonner à la maison son plan d'origine, c'est-à-dire un plan carré de 24 pieds sur 24 en démolissant la rallonge du côté sud et le corps de bâtiment à l'arrière, mais en conservant dans la demie arrière du mur-pignon sud l'ajout en appentis qui loge la salle de bain. Le curage permit de constater qu'il restait peu de chose de la maison originale: la presque totalité des madriers de 3 pouces d'épaisseur à assemblage à queue d'aronde qui forment les murs, les quatre fenêtres de la maison, les cinq arbres équarris qui servaient de poutres pour le plancher et des moitiés de ferme du toit. C'était bien peu.

La maison mesure donc 24 pieds sur 24, et l'arête faitière du toit à pente de près de 45 degrés culmine à 23 pieds et 4 pouces du sol. Le carré en pièce sur pièce à queue d'aronde (un des rares de l'île de Montréal) atteint une hauteur de 12 pieds sur les quatre côtés, et les murs-pignons sont fermés par des planches disposées à la verticale. À l'origine, la maison reposait sur des pieux fichés en sol, mais Deschamps a préféré installer la maison sur des fondations en béton, en conservant toutefois la hauteur d'origine entre le rez-de-chaussée et le sol. La charpente de la toiture comprend cinq fermes entre les murs-pignons, et ces fermes sont composées d'un entrait, d'un poinçon et de deux arbalétriers fixés par des clous. Elles ne sont visibles qu'au grenier. Le toit est recouvert de tôle à grange plutôt que de tôle à baguette, en attendant qu'on puisse la remplacer. Lors du curage, Deschamps a pu vérifier que le toit d'origine était recouvert de bardeaux de cèdre teints de couleur rouge sang-de-boeuf. Il a pu conserver les planches disposées à l'horizontale sur les arbalétriers.

Le recouvrement extérieur est en planches emboutées posées à la verticale et en bardeaux de cèdre pour la partie supérieure des murs-pignons. Deschamps reconnaît qu'il n'a pas été facile d'obtenir les permis nécessaires pour utiliser ces matériaux, à cause de leur inflammabilité.

L'ordonnance est parfaitement symétrique, avec une porte centrée encadrée de deux fenêtres. Les trumeaux de chaque côté de la porte mesurent 48 pouces, contre 41 pouces pour les pleins entre les fenêtres et les murs-pignons. La croisée de la porte mesure 90 pouces sur 37, et celles des fenêtres (qui sont d'origine, rappelons-le) 58 pouces sur 39. Les lucarnes à pignon, qui sont équidistantes, mesurent 39 pouces de largeur sur 43 de hauteur. Les ouvertures sont surmontées d'un fronton triangulaire, et les fenêtres sont fermées par des persiennes à deux vantaux en deux parties à l'avant, et par des contrevents à l'ar-

rière. Toutes les lucarnes ont été refaites par Deschamps. La cheminée est centrée sur l'arête faitière et située en plein centre de la maison.

La porte à un vantail comprend deux petits panneaux de bois surmontés de deux grands panneaux vitrés à arc en plein cintre. Une imposte en verre, en forme de demi-lune, complète la croisée.

L'élévation arrière est une réplique parfaite de la façade, avec la même ordonnance et la même symétrie. Quant aux murs-pignons, ils comportent une seule ouverture, soit une bouche d'aération parfaitement centrée à la partie supérieure du toit.

À l'arrière de la maison se trouve un garage de 19 pieds sur 22,3, surmonté d'un débarras que Deschamps n'a pas encore aménagé.

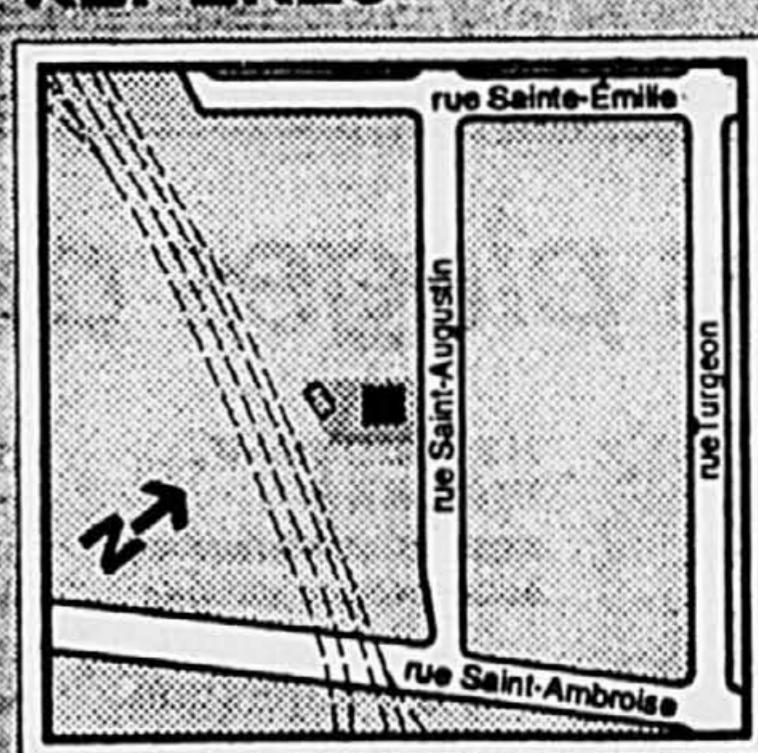
## L'intérieur

Sauf pour les troncs d'arbre équarris qui servent de poutre sous le plancher du rez-de-chaussée dans le sens de la profondeur, il ne reste évidemment rien. Mais Deschamps a fait preuve de beaucoup d'imagination et de patience pour redonner à la maison son apparence d'antan, en surveillant les chantiers de démolition des environs. Ainsi, les planchers sont en planches de pin de Colombie-Britannique (B.C. Fir) de 2 pouces d'épaisseur de largeurs inégales. Le plafond est en planche avec couvre-joints. Les portes proviennent d'un autre chantier de construction, où il a également récupéré la rampe et les balustres en chêne d'un escalier, utilisées pour l'escalier qui conduit à l'étage. On descend au sous-sol par une trappe installée dans la grande cuisine.

La restauration a permis à Serge Deschamps de mériter une mention spéciale de la Fondation canadienne de la protection du patrimoine et une autre du Crédit Foncier en 1984. Quatre ans plus tard, il recevait le Prix Orange d'Héritage-Montréal pour la restauration de l'ensemble résidentiel Richard, rue Saint-Ambroise. Ces prix sont amplement mérités et il est malheureux qu'on n'ait pas plus souvent recours aux services et au talent de Serge Deschamps.

SOURCES: Deschamps, Serge: plans et informations verbales — Bureau d'enregistrement de Montréal: documents relatifs à la chaîne de titres — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire: *Répertoire d'architecture traditionnelle* — Les résidences; et documents divers — Musée des arts décoratifs: *Saint-Henri des Tanneries* — *Connaître Montréal par ses quartiers* — CIDEM-Communications. Collection « Pignon sur rue »: *Voies de fer et voies d'eau*.

## REPERES



Nom: maison John Clermont.  
Adresse: 110, rue Saint-Augustin.  
Métro: station Lionel-Groulx, autobus 191 vers l'ouest.

Le texte original de ces articles est offert sous forme de livres (4 tomes) par les Éditions La Presse et par les Éditions du Méridien, sous le titre *Montréal, son histoire, son architecture*. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.



Une fabrique de peinture abandonnée se dresse derrière le panneau indicateur à l'intersection des rues Bush et Clinton à Brooklyn, N.Y. Les préoccupations des résidents de cet endroit isolé sont, d'une part, la hausse de la criminalité et du trafic de drogue et, d'autre part, le manque d'emplois.

## Pour gagner, les Démocrates font le ménage dans leur idéologie

Reuter  
NEW YORK

■ Dans la course à la Maison-Blanche, le Parti démocrate américain est déterminé à modifier son image pour, selon la formule d'un de ses dirigeants, « se hisser au-dessus des principes et gagner ». Des militants de longue date redoutent toutefois que ce toilettage idéologique fasse perdre au parti son âme et une partie de ses supporters traditionnels, peu désireux d'endosser la tunique de républicains acceptables.

Le programme du parti se veut un exemple de modération. Le candidat à la présidence, Bill Clinton, et son collègue, Albert Gore, sont deux sudistes modérés. Ce ticket vise à regagner les faveurs des millions de démocrates qui se sont détournés du parti de l'âne pour soutenir les présidents Ronald Reagan et George Bush puis le milliardaire texan Ross Perot avant que celui-ci n'annonce son retrait définitif de la course présidentielle.

Une question a dominé la convention démocrate qui vient de s'achever à New York : « Que faut-il faire pour gagner ? » Et la réponse semble être : un tournant à droite pour reconquérir les classes moyennes qui ont abandonné peu à peu le Parti démocrate. C'est cet-

te stratégie qui a servi Ross Perot. Maintenant qu'il a abandonné la compétition, les démocrates restent décidés à s'y coller pour battre le président George Bush.

Patrick Moynihan, sénateur de New York, a estimé que les quatre jours de la convention avaient permis de restaurer le pouvoir d'attraction du parti. Lors de la convention, le Parti démocrate n'était pas celui qu'il avait connu autrefois, un parti où le pire ennemi n'était pas le candidat républicain mais le concurrent démocrate qui devait être éliminé au nom de la bienséance politique libérale. « Nous avons décidé de nous hisser au-dessus des principes et gagner », a dit M. Moynihan lors de la convention.

Prié ensuite de dire ce qu'il entendait par principes, il a ajouté dans un sourire : « Les choses délicates comme la protection sociale. Nous avons désormais un programme qui dit en fait : « Vous avez deux ans de protection sociale et ensuite vous devez travailler. Nous n'avions jamais cela auparavant ».

Il y a beaucoup de choses que les démocrates n'avaient jamais dit avant cette convention, notamment des critiques sur la manière dont le parti a géré le pays, avec une philosophie dépensière compensée par des augmentations des impôts. Barbara Jordan, ancienne parlementaire du Texas, a tenu un discours qui pourrait tenir en deux mots : *mea culpa*. Le parti qui a péché dans le passé en augmentant les impôts et les dépenses ne péchera plus.

## Clinton devance largement Bush

Agence France-Presse  
WASHINGTON

■ Bill Clinton, le candidat démocrate pour les élections présidentielles de novembre, devance largement le président George Bush dans trois nouveaux sondages réalisés après la convention démocrate de New York.

M. Clinton obtient 59 p. cent contre 32 p. cent à M. Bush, soit une avance de 27 p. cent, dans une enquête réalisée pour l'hebdomadaire Newsweek. La différence entre les deux candidats est de 24 p. cent selon un sondage New York Times-CBS - 55 p. cent pour M. Clinton contre 31 p. cent à M. Bush et 13 p. cent d'indécis - et de 20 p. cent dans un sondage Time Magazine-CNN - 49 p. cent pour M. Clinton, 29 p. cent pour le président Bush, 20 p. cent d'indécis et 2 p. cent pour Ross Perot, qui s'est retiré de la course à la Maison-Blanche jeudi.

## Irak: réunion de «la dernière chance»

Agence France-Presse  
BAGDAD

■ Rolf Ekeus, haut responsable de l'ONU, doit avoir aujourd'hui avec les autorités irakiennes une nouvelle réunion qui sera celle de «la dernière chance» pour débloquer la crise entre les deux parties, a-t-on indiqué hier soir de sources proches des Nations unies.

«Ce sera la réunion de la dernière chance pour aboutir à une solution à l'affaire de l'inspection du ministère irakien de l'Agriculture», a-t-on précisé. Selon la

même source, le principe de cette nouvelle série d'entretiens a été décidé à «la dernière minute» lors de la deuxième rencontre, hier soir, entre M. Ekeus, chef de la commission spéciale de l'ONU chargée de l'élimination des armes de destruction massive de l'Irak et le ministre d'Etat irakien aux Affaires étrangères, M. Mohamed Said As-Sahaf.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette réunion, la deuxième de la journée entre les deux hommes, M. Ekeus a déclaré qu'il avait décidé de «retarder son départ de quelques heures afin de rencontrer aujourd'hui d'autres membres du gouvernement irakien».

d'hui d'autres membres du gouvernement irakien».

Selon des sources sûres à Bagdad, M. Ekeus sera reçu aujourd'hui par le vice-Premier ministre, M. Tarek Aziz, en présence du chef de la diplomatie, M. Ahmed Hussein al-Khodair. Au sujet de son deuxième entretien avec M. As-Sahaf, le responsable de l'ONU s'est contenté d'indiquer qu'ils avaient «continué pendant trois heures la discussion, à l'issue de laquelle il a été convenu que les entretiens se poursuivront aujourd'hui». Interrogé sur la possibilité de parvenir à un «compromis», il a déclaré «ne

pas vouloir entrer dans les détails».

Lors de leur première rencontre, M. Ekeus avait remis à son interlocuteur un message du Conseil de sécurité, qui demande à l'Irak d'autoriser l'inspection du ministère, que les experts soupçonnent d'abriter des données sur les armements irakiens, ce que refuse Bagdad en invoquant des raisons de souveraineté. A son arrivée vendredi à Bagdad, où une mission de l'ONU attend depuis 14 jours la permission d'inspecter les locaux, M. Ekeus avait déclaré qu'il était «venu discuter de la situation actuelle et non négocier».

## Vers une accélération du processus de paix?

Agence France-Presse  
LE CAIRE

■ Le sommet Moubarak-Rabin, avancé de deux ou trois jours sur les dates initialement prévues, montre qu'Égyptiens, Israéliens et Américains sont d'accord pour que le rythme du processus de paix au Proche-Orient se précipite.

En effet, la rencontre du président égyptien Hosni Moubarak avec le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin, la première entre les deux hommes en tant que chefs de l'exécutif de leurs pays, avait été initialement prévue pour jeudi ou vendredi prochains, soit après la visite au Caire, mercredi, du secrétaire d'Etat américain James Baker. Maintenant, l'ordre est inversé. Le sommet égypto-israélien aura lieu avant la rencontre Moubarak-Baker.

Si le rythme du processus de paix s'accélère de la sorte, notent les diplomates occidentaux, c'est qu'Égyptiens, Israéliens et Américains y trouvent leur compte. Les Égyptiens parce que, pour des raisons de politique intérieure et de prestige international, ils veulent jouer un rôle plus important dans ce processus. Les Israéliens parce qu'ils veulent sa-

voir jusqu'à quel point les Égyptiens peuvent aider à assouplir la position de la Syrie et des Palestiniens. Et l'administration américaine parce qu'elle a besoin d'un succès diplomatique pour aider à la réélection du président Bush.

Depuis deux ou trois semaines déjà, on savait que l'Égypte était intéressée à un sommet Moubarak-Rabin, mais elle voulait des assurances de bonne volonté de la part d'Israël. C'est fait depuis jeudi, quand Jérusalem a annoncé le gel des implantations, même si la plus grande confusion règne autour de ce gel.

La question qui se pose maintenant, c'est de savoir si elle pourra éventuellement convaincre la Syrie et les Palestiniens d'assouplir leurs positions. Pour le moment, l'Égypte fait front commun avec la Syrie au sujet de l'évacuation par Israël du Golan, allant jusqu'à la soutenir dans sa volonté de bloquer tout le processus si le problème du Golan n'est pas réglé au moins en principe. Mais, de toutes façons, les moyens de pressions de l'Égypte sur la Syrie sont faibles.

L'influence du Caire sur les Palestiniens demeure en revanche importante.

## Le Labour tourne la page de l'ère Neil Kinnock

Agence France-Presse  
LONDRES

■ Le parti travailliste britannique s'est choisi hier John Smith pour nouveau chef, dont l'objectif est de réussir là où son prédécesseur Neil Kinnock a échoué pendant neuf ans : ramener le Labour au pouvoir.

Pour le seconder dans sa tâche, cet avocat écossais de 53 ans, calme et assuré, apprécié des milieux financiers et apte à rassurer les classes moyennes, aura à ses côtés Margaret Beckett, 49 ans, première femme à accéder au poste de numéro deux du Labour. La victoire de l'équipe Smith-Beckett a consacré celle de l'aile droite du parti.

M. Smith, qui était chancelier de l'Échiquier dans le cabinet fantôme, a été élu à une écrasante majorité par les 1.200 délégués du collège électoral réunis en congrès extraordinaire à Londres. Lors d'un scrutin sans passion, qui s'est déroulé en moins de deux heures, il a recueilli 91 p. cent des voix, son adversaire Bryan Gould, plus marqué à gauche et spécialiste de l'environnement, n'en obtenant que 9 p. cent.

John Smith était le grandis-

sime favori à la succession de Neil Kinnock, qui avait présenté sa démission après la défaite du Labour aux élections du 9 avril, quatrième revers électoral du parti en 13 ans, dont trois face à Margaret Thatcher et un, en avril, face au Premier ministre actuel John Major.

«Aujourd'hui nous nous embarquons pour un long voyage. Un voyage pour éliminer la pauvreté et l'injustice, pour persuader les Britanniques de la force de notre vision et de nos choix et de l'urgence du changement», a déclaré le nouveau leader après son élection. «Le Labour veut construire une société juste et une économie forte», a-t-il poursuivi.

Il a cinq ans - d'ici aux prochaines élections générales - pour réussir. Il a lui-même admis que le défi serait difficile à relever. Une de ses tâches prioritaires sera de rallier des troupes fraîches, en convainquant les jeunes d'adhérer au «parti du changement». Le Labour souffre d'un vieillissement chronique - seulement 5 p. cent de ses membres ont moins de 25 ans - et a besoin d'élargir sa base, qui repose largement sur les fonctionnaires.

Quelle chance  
que vous  
soyez abonné  
à La Presse!

### Si votre nom apparaît sur cette liste :

- M. Faucher de Longueuil ..... n° 224471F01
- M. Gagné de Longueuil ..... n° 224490G00
- M<sup>me</sup> Allaire de Montréal ..... n° 234008A02
- M<sup>me</sup> Poulain de Sainte-Rose ..... n° 239851P07
- M<sup>me</sup> Comby de Blainville ..... n° 243047C01
- M. Chagnon de Rosemère ..... n° 243145C02
- M. Gaudet de Duvernay ..... n° 246074G00
- M. Morin de Laprairie ..... n° 260001M01
- M. Boyer de Châteauguay ..... n° 280013B01
- M<sup>me</sup> Blanchette de St-Hyacinthe ..... n° 288124B09

## VOUS GAGNEZ

Un laissez-passer pour quatre personnes permettant l'accès à la patinoire de

**l'Amphithéâtre Bell au 1000, de La Gauchetière**



l'Amphithéâtre Bell

Tous les jours, jusqu'au 24 juillet 1992, nous publierons les noms de 10 abonnés. Ceux-ci gagneront automatiquement quatre billets pour aller patiner, s'amuser et découvrir cet endroit unique à Montréal.

La valeur totale des prix offerts est de 1 680\$. Les règlements du concours sont disponibles à La Presse.

Veillez accorder un délai de livraison de trois semaines.

Nos fidèles abonnés  
ont des avantages!

Abonnez-vous dès maintenant

au 285-6911

La Presse

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe, Pantologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A BEATLES



Richard Starkey

1. Nommez les cinq membres de la formation originale?
2. Le groupe a pris plusieurs noms avant de s'appeler «Beatles». Nommez-en deux?
3. Quelles sont les deux chansons des Beatles qui ont pour titre des noms de lieux se retrouvant à Liverpool?
4. Quel groupe londonien fut choisi par la compagnie Decca à la place des Beatles pour enregistrer sous leur étiquette?
5. Pour quel groupe Richard Starkey jouait-il de la batterie avant de se joindre aux Beatles?

B ALLEMAGNE

1. Quel land a une forte minorité danoise?
2. Dans quel land se trouve la ville de Mayence?
3. Qui fut le premier chancelier de la R.F.A.?
4. Comment s'appelle l'assemblée législative en Allemagne?
5. Quel est le nom allemand de Cologne?

C SPORTS

1. Qui a été le joueur par excellence de la série mondiale en 1991?
2. Dans quel stade évoluent les Saints de la Nouvelle-Orléans?
3. Au basketball, comment se nomme l'équipe de Seattle?
4. Qui remporta le trophée Connie Smythe lors des deux coupes Stanley des Flyers de Philadelphie?
5. Où auront lieu les jeux olympiques d'hiver en 1994?

D MYTHOLOGIE

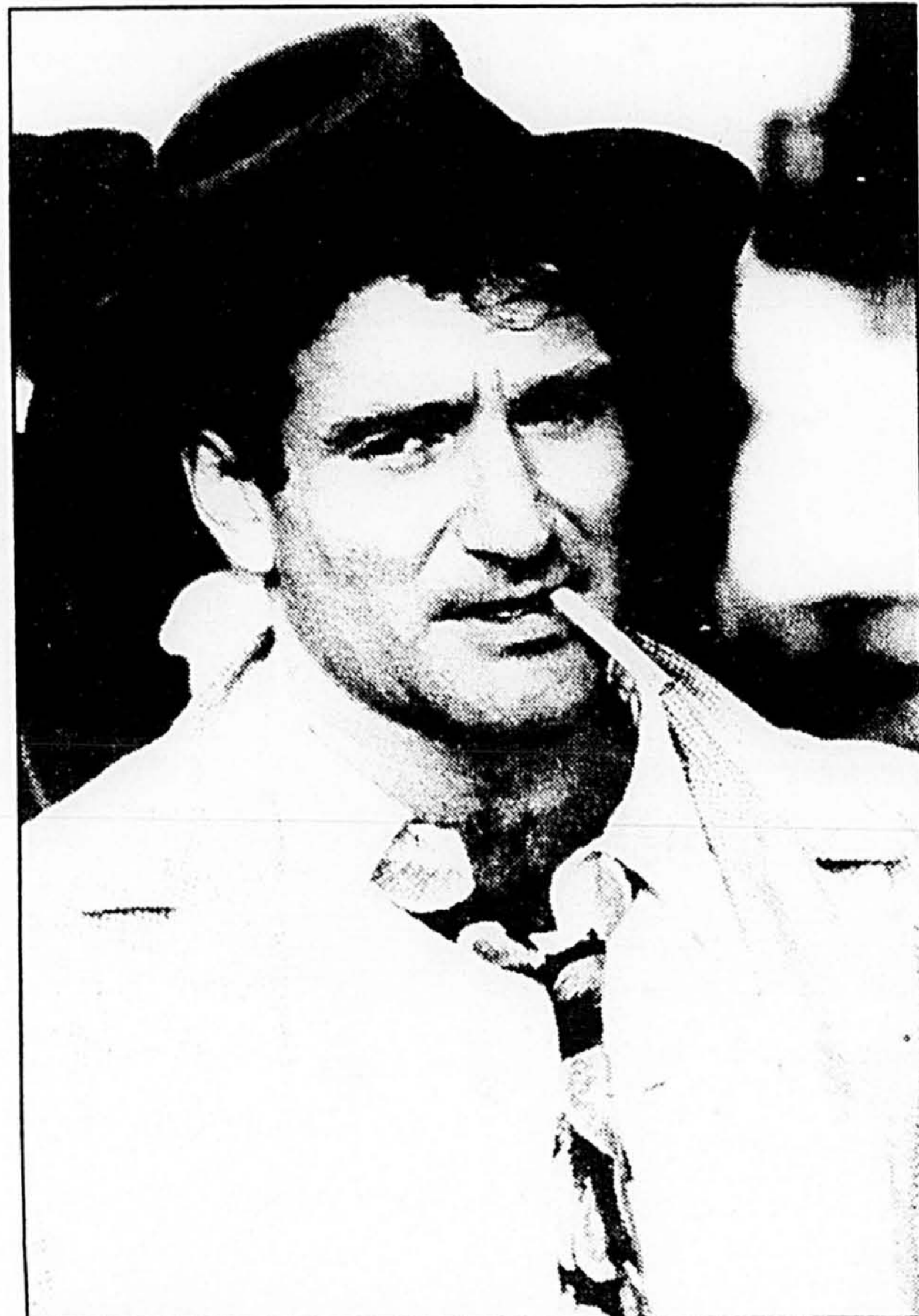
1. À quelle mythologie associez-vous le dieu Bélénos?
2. Quel dieu germanique est le dieu du tonnerre?
3. Quel chien était gardien des enfers?
4. Qui était la muse de la musique?
5. Quel est l'équivalent grec de la déesse romaine Vénus?

E PEINTRES

1. Quel peintre français est né à Vitebsk en Russie en 1887?
2. Qui est devenu peintre après l'interdiction de ses caricatures en 1848?
3. Quel peintre français figure sur les billets de 100 francs?
4. Quel peintre français ne a Paris en 1834 trouvait ses thèmes dans le monde des courses, du théâtre et de la danse?
5. Qui a peint *Le Déjeuner des canotiers*?

F LITTÉRATURE

1. Quel héros de John Irving est incarné par Robin Williams au cinéma?
2. Quel Américain, auteur de *Monnaie de singe* et de *Sanctuaire* a remporté le prix Nobel de littérature en 1949?
3. De quelle nationalité est Evangéline dans l'oeuvre de Longfellow?
4. Qui a écrit *Les Raisins de la colère*?
5. Quel romancier américain est né à Lachine en 1915?



Robin Williams

G VOCABULAIRE

1. Que cultive un conchyliculteur?
2. Comment appelle-t-on une petite fenêtre ronde et ovale?
3. Comment désignait-on le pas utilisé par l'armée allemande au Ille Reich?
4. Comment s'appelle une bouteille de champagne de seize litres?
5. Où habitent les Campivalenciens?

H GUERRE DE SÉCESSION

1. Qui présidait la confédération des États sudistes?
2. Où la marche de Lee sur Washington fut-elle brisée?
3. Quel général nordiste prit Atlanta?
4. Quel film mettant en vedette Matthew Broderick et Denzell Washington traite des régiments noirs chez les Nordistes?
5. Quel général des forces nordistes de l'Ouest devint président des États-Unis en 1869?

SOLUTION A LA DERNIERE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Crucigrammes

Nicole Hannequart

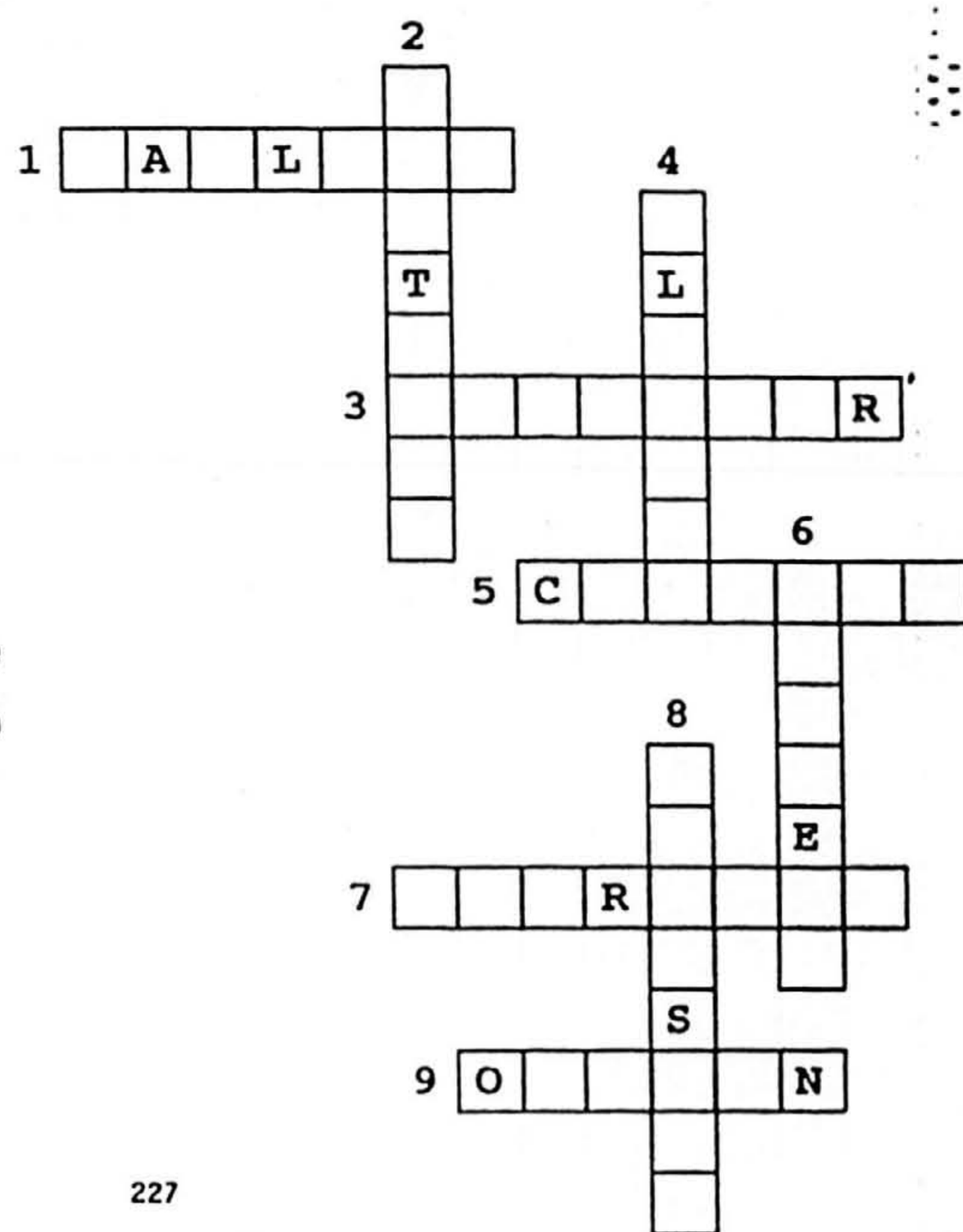
EXPLICATION DU JEU

Tout d'abord, vous devez trouver les mots correspondant aux définitions, en commençant par le mot codé (dont les lettres sont écrites entre parenthèses).  
Ce dernier vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).  
Enfin, il s'agit de compléter la grille en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés.

MOT CODÉ 3-4 1-2 8-9 4-5 2-3 5-6 6-7 7-8

DÉFINITION Grand navire de ligne. (ACEIRSSU)

- MOTS
1. S\_\_\_\_\_ Qui contribue à la sante. (7 lettres)
  2. L\_\_\_\_\_ Ils ont remporté un prix dans un concours. (8 lettres)
  3. H\_\_\_\_\_ Soumet à des moqueries répétées. (8 lettres)
  4. C\_\_\_\_\_ On y élève des lapins. (7 lettres)
  5. R\_\_\_\_\_ Il a une attitude d'hostilité systématique à l'égard d'une catégorie déterminée de personnes. (7 lettres)
  6. P\_\_\_\_\_ Développement net et soudain d'un phénomène. (7 lettres)
  7. P\_\_\_\_\_ Placés à la garde de quelque chose. (8 lettres)
  8. R\_\_\_\_\_ Nouveaux essors. (8 lettres)
  9. P\_\_\_\_\_ Préparation médicamenteuse liquide. (6 lettres)



SOLUTION DU No 226:

1. ÉQUIPANT — PLOUANT
2. ANTIQUE — TAQUINE
3. ENTERRAI — RENAÎTRE
4. EMPIRAIT — IMPARITÉ
5. PLATINE — PLAINE
6. RÉFUSAI — SURFAITE
7. ÉTERNUAS — SÉNATEUR
8. RECULÉE — ULCÉRÉE
9. INDICES — INDECIS

227

Anacroisés

Philippe Guérin

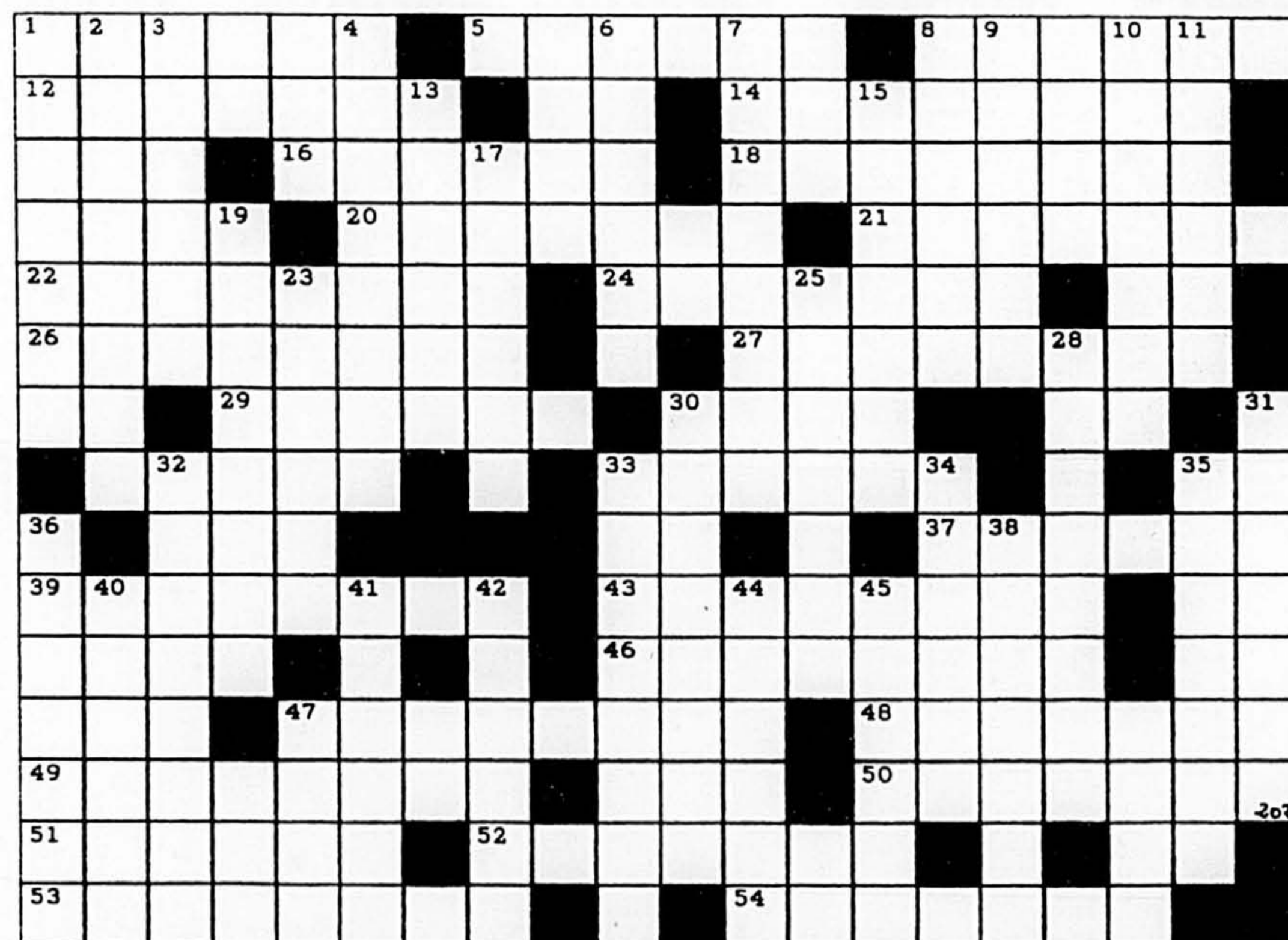
Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots à trouver figurent dans l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse). Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.

HORIZONTALLEMENT

- 1: EGILV
- 5: ACFNR
- 8: ADEIOR (2)
- 12: AEMNNOY (3)
- 16: APRSSY
- 18: EEIORSST (2)
- 20: AAECNUX
- 21: EEORRST (2)
- 22: IIMNOSS (2)
- 24: CEIINTU (2)
- 26: EEELLNTU
- 27: AEEGSSSS
- 29: AILNRS
- 33: BEELTU (3)
- 37: AEEGLS (2)
- 39: DEEIOSPS
- 43: EEEINRTT (5)
- 46: AEEINRRS (6)
- 47: FNNORST
- 48: EEIORU
- 49: AEIINRT
- 50: ACERSSU (7)
- 51: ACEEER
- 52: EEGNRST (3)
- 53: EEEILLRS (2)
- 54: AEEGIIS

VERTICALEMENT

- 1: AORTUUV
- 2: EIMNROS
- 3: EEEIOT
- 4: AEEILLMP
- 6: AASSTU (2)
- 7: CEEIOSTX
- 8: EEIOST (2)
- 9: EIOSTT (2)
- 10: EEELNRT
- 11: EIRSSS
- 13: EGLORS (4)
- 15: EEIIRRU
- 17: AAENNU
- 19: COORSTT
- 23: DEEISS (2)
- 25: AACENOU
- 28: AEEGISS
- 30: EEIILNNS
- 31: EEEILRS (3)
- 32: AEEIIPRT (2)
- 33: ABEELOR
- 34: AEERTT (2)
- 35: EJORSU
- 36: ADEFISS (3)
- 38: AEEIRST (4)
- 40: AEEELN (4)
- 41: EEILRR (4)
- 42: AEGNOZ
- 44: EISSSU (2)
- 45: CEERTU (2)

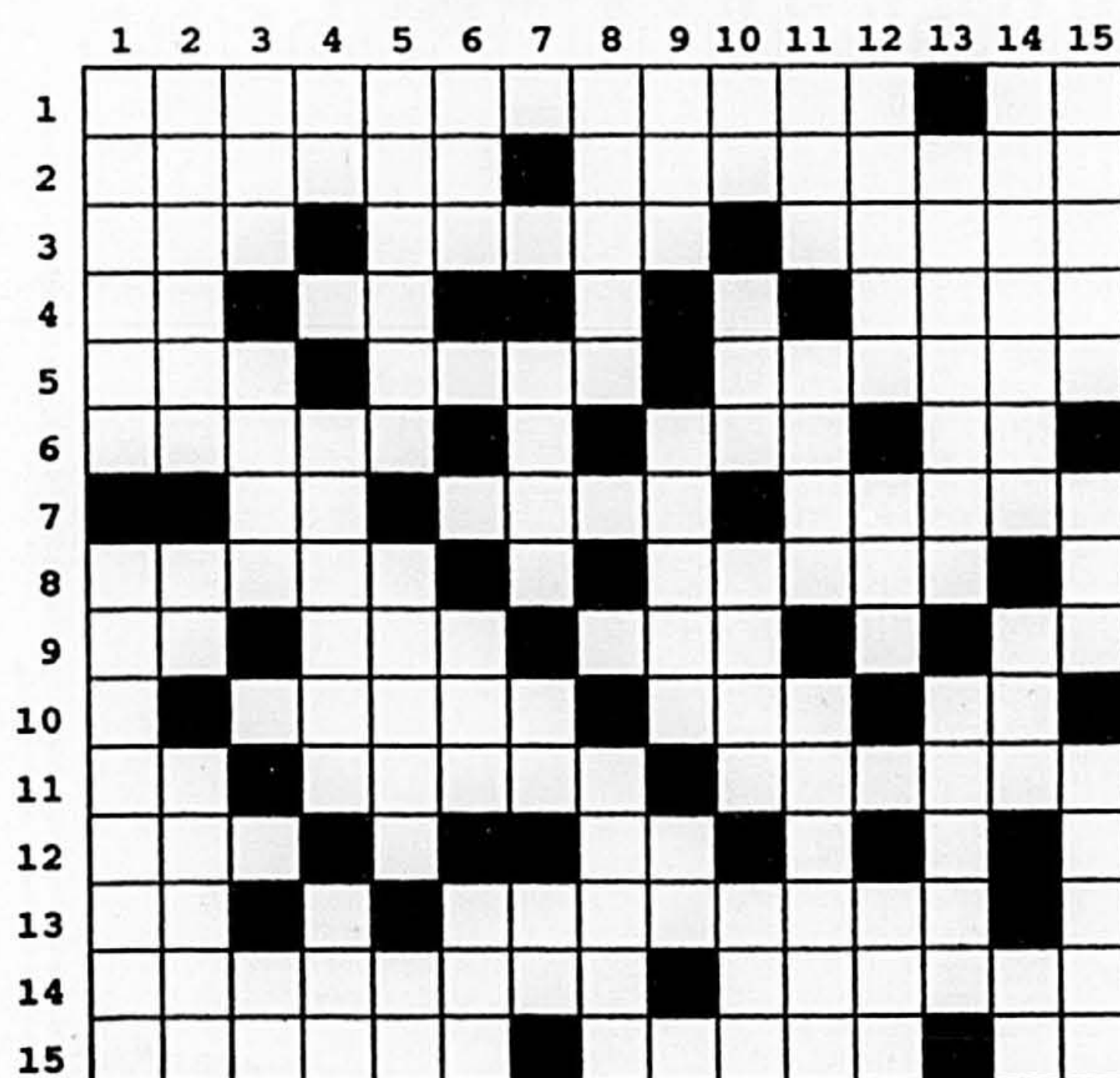


SOLUTION A LA DERNIERE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART  
(TOUR DE FRANCE)



427

HORIZONTALLEMENT

1. Sur le dos du premier — Note.
2. Sans restriction — Elles sont attendues.
3. Crie — Petite, c'est le vélo — Siège d'un vélo.
4. Chrome — Se joue à deux — Est dans l'embaras.
5. Prêt-à-monter — Partie d'un ouvrage — Coq de bruyère.
6. Vin — Se grimpe — Gadolinium.
7. Symbole chimique — Sous Laurent Fignon — Les coureurs du Tour de France le prennent pendant la course.
8. Il a gagné le Tour de France en 1966 — Tomber en syncope (Se).

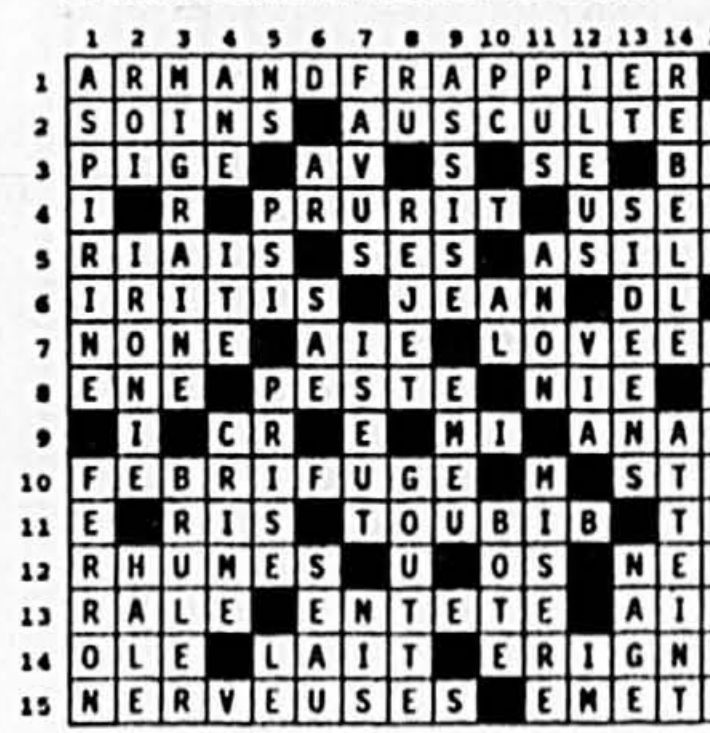
9. Drame — Musique — Pomme — Il est marqué de points. Note.
10. Perte de réputation — Aime l'eau — Avalé.
11. Coutumes — Vêtement — Blessé en passant sous les roues d'une voiture.
12. Monnaie de compte de la C.E.E. — Champion.
13. Équerre — Rouge, c'est le dernier du Tour de France.
14. Coureur espagnol — Prénom.
15. Il a déjà gagné trois fois le Tour de France — Filés — Titre abrégé.

VERTICALEMENT

1. Il a gagné le Tour de France quatre fois de suite — Lui aussi.

2. Ineptie — Prêtresse d'Héra — Action à laquelle on assiste en simple spectateur.
3. Marquait la fin — C'était un moyen de transport à Montréal — Décimètre.
4. Vaut presque 600 mètres — Divisions du Tour de France — Composition musicale.
5. Rongeurs — Gagnant du Tour de France en 1987 — Symbole chimique.
6. A cours au Danemark — Bugno en est un — Garçon d'écurie.
7. Un Belge qui a gagné le Tour en 1935 et 1936 — Infinitif — Il n'est pas rapide.
8. Partie d'une roue — Hâlé.
9. Mesure agraire — Il a remporté le Tour de France en 1952 — Saint.
10. Vieille ville — Envoyait des Français en Allemagne — Bras droit — Meche.
11. Ville de Serbie — La Susiane des Grecs — Ensemble des cyclistes qui courent pour une même marque.
12. Narine des cétacés — Lombric — De naissance.
13. Mettre en liberté — Il n'a jamais gagné le Tour de France.
14. Le gagnant du Tour de 1988 — Impayés — Roulement.
15. Risquées — A poil — Rouler.

SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN



SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

Scrabble

Philippe Guérin

LES SÉLECTIONNÉS POUR HULL

André Deguire, responsable de la Commission de l'équipe nationale, a publié la liste des sélectionnés pour le championnat du monde individuel de scrabble qui se déroulera à Hull du 12 au 16 août. En temps que pays hôte, le Québec a droit cette année à 30 sélectionnés choisis selon des critères objectifs à partir du classement provincial et des résultats des championnats du Québec. Les heureux élus sont:

Mario Buteau, André Deguire, Louise Masson-Meyer, François Gagnon (Montcalm Québec).

François Bédard, Claire Boily (Longueuil).

Germain Boulianne, Simon Levasseur (Charny).

Pierre Q.T. Nguyen (Boucherville).

Régis Lajoie (Montréal-Nord).

Marielle Gingras, Louis Garand (Laurentien Saint-Laurent).

Claude Laliberté, Monique Sanche, Jacqueline Saint-Pierre (Outremont).

Richard Verret, Jocelyne Drouin (Le Mot-Passant Québec).

Renée Gaudette, Jean Archambault, Gérard Cauchon (Brossard).

Rémi Duval, Philippe Guérin (Lasalle).

Jeanne Lapointe (Saint-Eustache).

Janine Brisson (Saint-Laurent).

André Painchaud (Roberval).

Denise Brousseau (Charlesbourg).

me. Bonne chance. Les championnats du monde regroupent trois tournois: l'individuel disputé par les sélectionnés des différentes fédérations, l'open joué par les joueurs non sélectionnés et le tournoi par paires ouvert à tous.

Hull a déjà reçu plus de 400 inscriptions pour le tournoi open, dont celle de nombreux joueurs européens. Par contre aucune nouvelle des joueurs africains. L'individuel accueillera plus de cent joueurs en comptant les jeunes. Ce sont donc plus de 500 joueurs, sans compter l'organisation qui se retrouveront à Hull. C'est déjà, sans contredit, un beau succès.

Mais tout n'a pas été toujours rose dans l'organisation des championnats du monde, surtout lorsque la Librairie Larousse a annoncé qu'elle n'apporterait pas son soutien financier. Larousse est le commanditaire principal du scrabble depuis ses débuts. Mais sa restructuration (elle vient d'être rachetée par la Librairie Nathan) ainsi que la récession ont fait que dans un premier temps, elle a refusé d'assurer les frais de location de la salle qu'elle avait payés en 1988 à Québec. Toutefois après de longues négociations et l'appui de la fédération internationale, Larousse apportera quand même une importante dotation en livres qui viendra récompenser les valeureux scrabbleurs. Ce manque est aussi compensé en partie par un soutien fort du gouvernement du Québec.

Un autre problème rencontré par l'organisation est le problème de l'arbitrage. S'il n'y a aucun problème pour l'arbitrage de l'individuel (les 400 joueurs de l'open seront là), il n'y aura en revanche que la centaine de

jeu de l'individuel pour arbitrer les 400 joueurs de l'open. L'habitude veut qu'un joueur arbitre une ou deux des cinq parties de l'open. Il faudra donc torréder quelques bras pour obtenir le quota d'arbitres nécessaire pour chaque partie de l'open ainsi que pour le tournoi par paires. N'hésitez pas à vous proposer pour l'arbitrage d'un de ces deux tournois! Les organisateurs apprécieront sûrement!

Partie disputée le 10 septembre 1991 au club des «Remue-Ménages» de Longueuil.

TIRAGE	MOT CHOSI	REF.	PTS.
1.	RYIGBAX		
2.	IBX+EIOD	GRAY(1)	H6 28
3.	I+ERRPUQ	BIOXYDE	9D 40
4.	EERRWIL	REPIQUER	J8 75
5.	FW+FOCAA	RELIER	8J 21
6.	FO+BDANU	CRAWLA	L4 34
7.	IHNUTL	FUNBOARD	15D 104
8.	INTUL+SO	HI	10F 37
9.	FNJDEEE	RUTILONS	08 77
10.	MAEGNTL	DEJEUNER	13F 86
11.	MGL+SIAA	PETANT	10J 28
12.	M+MNSLO	GLAISA(2)	14A 31
13.	IMNO+HUI	LEM(S)	L12 28
14.	NOSO+HUI	MEGI(4)	A12 24
15.	NOSO+OE	HUI	M6 24
16.	NOOE+TTA	OISIF	D11 16
17.	OOT+ECKA	ATONE	11B 16
18.	OT+EEZ?	COKAGE(5)	6D 38
19.	E+EWTLT	(AJ)ZOTES	J1 57
20.	VTL+NUTE	EPAVE	1H 30
21.	TLNTE+SM	VU	10B 28
22.	LNTM+?FU	ZEST	2J 20
		F(A)TUM(6)	NJ 42

COMMENTAIRES  
1—GRAY, unité de dose de radiation absorbée.  
2—GLAISER, amender un sol avec de la glaise.  
3—LEM, module lunaire.  
4—MEGIR, tanner avec de l'alun.  
5—COKAGE, transformation du pétrole en coke.  
6—FATUM, destin.

RÉSULTATS  
1er André Houle, 830 pts  
2e François Bédard, 814 pts  
3e Jean-Pierre Sangin, 783 pts

POUR COMMANDER, CORRIGER OU ANNULER votre annonce, de 8 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi TÉLÉCOPIEUR 848-6287

285-7111

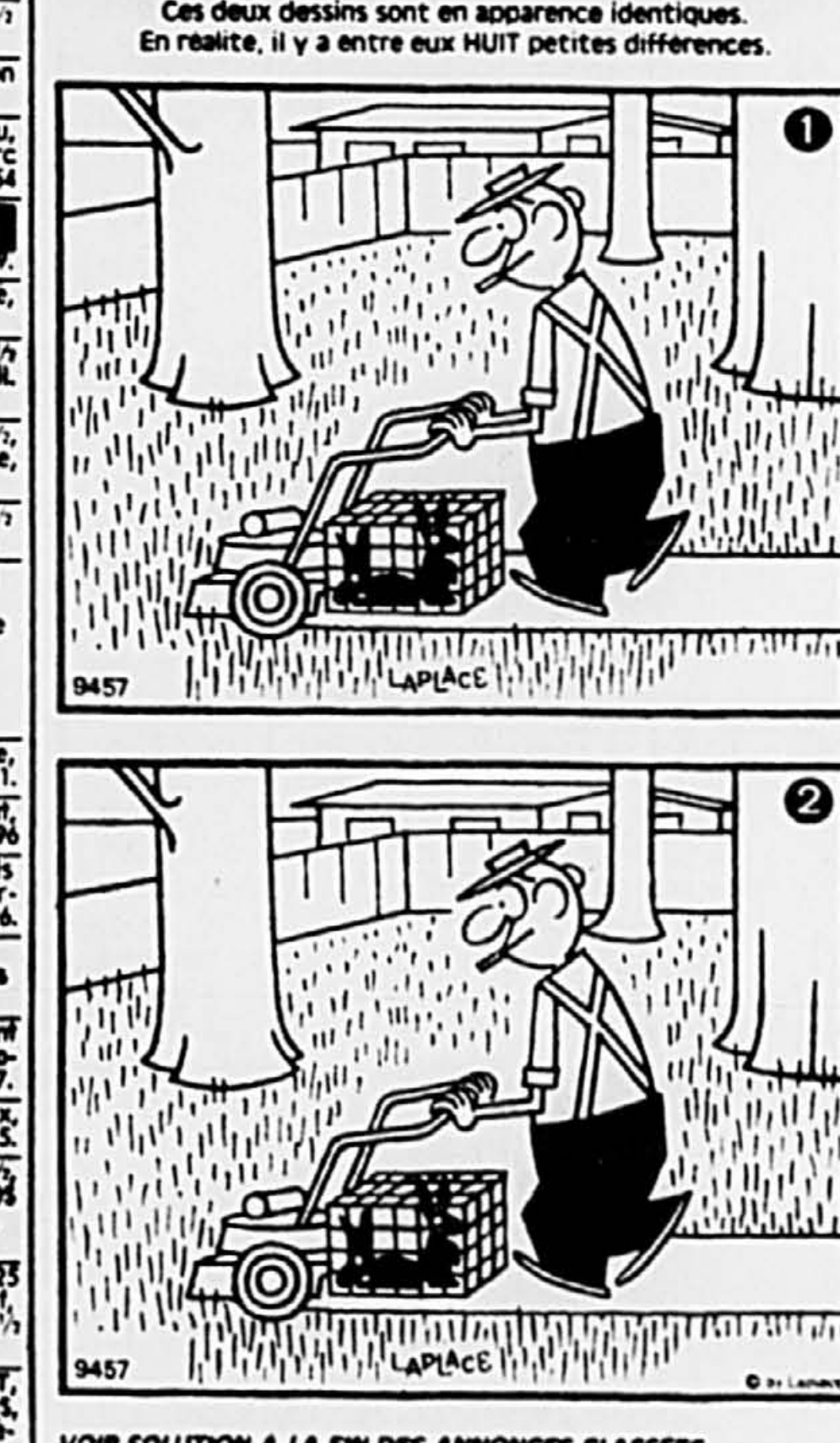
INTERURBAIN SANS FRAIS: du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30 1 (800) 361-5013 ANNONCES COMMERCIALES: du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30 285-7000

INDEX DES RUBRIQUES

Table listing various categories and their corresponding page numbers, including Real Estate, Services, and Classifieds.

IMMOBILIER

Main real estate listings section with multiple columns of ads for houses, condos, and commercial properties, including contact information and descriptions.



ETES-VOUS OBSERVATEUR? Ces deux dessins ont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HAUTE différence.



IMMOBILIER

**133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL**  
VILLE ST-LAURENT  
3 1/2, 4 1/2 immeuble béton luxueux, air climatisé central, climat, sécurité, près toutes commodités, 975 C. Du Rousseau coin Dufferin, face au beau parc St-Laurent, 335-0133, 336-1737.

**137 A LOUER BANLIEUE OUEST**  
DORVAL, ave 155, 4 1/2 chaufferie, rénovation, plus grand, 636-0886.  
DORVAL, chaufferie, redécorée, disponibilités immédiates, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2, 234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2, 238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2, 242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2, 246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2, 250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2, 254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2, 258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2, 262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2, 266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2, 270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2, 274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1/2, 278 1/2, 279 1/2, 280 1/2, 281 1/2, 282 1/2, 283 1/2, 284 1/2, 285 1/2, 286 1/2, 287 1/2, 288 1/2, 289 1/2, 290 1/2, 291 1/2, 292 1/2, 293 1/2, 294 1/2, 295 1/2, 296 1/2, 297 1/2, 298 1/2, 299 1/2, 300 1/2, 301 1/2, 302 1/2, 303 1/2, 304 1/2, 305 1/2, 306 1/2, 307 1/2, 308 1/2, 309 1/2, 310 1/2, 311 1/2, 312 1/2, 313 1/2, 314 1/2, 315 1/2, 316 1/2, 317 1/2, 318 1/2, 319 1/2, 320 1/2, 321 1/2, 322 1/2, 323 1/2, 324 1/2, 325 1/2, 326 1/2, 327 1/2, 328 1/2, 329 1/2, 330 1/2, 331 1/2, 332 1/2, 333 1/2, 334 1/2, 335 1/2, 336 1/2, 337 1/2, 338 1/2, 339 1/2, 340 1/2, 341 1/2, 342 1/2, 343 1/2, 344 1/2, 345 1/2, 346 1/2, 347 1/2, 348 1/2, 349 1/2, 350 1/2, 351 1/2, 352 1/2, 353 1/2, 354 1/2, 355 1/2, 356 1/2, 357 1/2, 358 1/2, 359 1/2, 360 1/2, 361 1/2, 362 1/2, 363 1/2, 364 1/2, 365 1/2, 366 1/2, 367 1/2, 368 1/2, 369 1/2, 370 1/2, 371 1/2, 372 1/2, 373 1/2, 374 1/2, 375 1/2, 376 1/2, 377 1/2, 378 1/2, 379 1/2, 380 1/2, 381 1/2, 382 1/2, 383 1/2, 384 1/2, 385 1/2, 386 1/2, 387 1/2, 388 1/2, 389 1/2, 390 1/2, 391 1/2, 392 1/2, 393 1/2, 394 1/2, 395 1/2, 396 1/2, 397 1/2, 398 1/2, 399 1/2, 400 1/2, 401 1/2, 402 1/2, 403 1/2, 404 1/2, 405 1/2, 406 1/2, 407 1/2, 408 1/2, 409 1/2, 410 1/2, 411 1/2, 412 1/2, 413 1/2, 414 1/2, 415 1/2, 416 1/2, 417 1/2, 418 1/2, 419 1/2, 420 1/2, 421 1/2, 422 1/2, 423 1/2, 424 1/2, 425 1/2, 426 1/2, 427 1/2, 428 1/2, 429 1/2, 430 1/2, 431 1/2, 432 1/2, 433 1/2, 434 1/2, 435 1/2, 436 1/2, 437 1/2, 438 1/2, 439 1/2, 440 1/2, 441 1/2, 442 1/2, 443 1/2, 444 1/2, 445 1/2, 446 1/2, 447 1/2, 448 1/2, 449 1/2, 450 1/2, 451 1/2, 452 1/2, 453 1/2, 454 1/2, 455 1/2, 456 1/2, 457 1/2, 458 1/2, 459 1/2, 460 1/2, 461 1/2, 462 1/2, 463 1/2, 464 1/2, 465 1/2, 466 1/2, 467 1/2, 468 1/2, 469 1/2, 470 1/2, 471 1/2, 472 1/2, 473 1/2, 474 1/2, 475 1/2, 476 1/2, 477 1/2, 478 1/2, 479 1/2, 480 1/2, 481 1/2, 482 1/2, 483 1/2, 484 1/2, 485 1/2, 486 1/2, 487 1/2, 488 1/2, 489 1/2, 490 1/2, 491 1/2, 492 1/2, 493 1/2, 494 1/2, 495 1/2, 496 1/2, 497 1/2, 498 1/2, 499 1/2, 500 1/2, 501 1/2, 502 1/2, 503 1/2, 504 1/2, 505 1/2, 506 1/2, 507 1/2, 508 1/2, 509 1/2, 510 1/2, 511 1/2, 512 1/2, 513 1/2, 514 1/2, 515 1/2, 516 1/2, 517 1/2, 518 1/2, 519 1/2, 520 1/2, 521 1/2, 522 1/2, 523 1/2, 524 1/2, 525 1/2, 526 1/2, 527 1/2, 528 1/2, 529 1/2, 530 1/2, 531 1/2, 532 1/2, 533 1/2, 534 1/2, 535 1/2, 536 1/2, 537 1/2, 538 1/2, 539 1/2, 540 1/2, 541 1/2, 542 1/2, 543 1/2, 544 1/2, 545 1/2, 546 1/2, 547 1/2, 548 1/2, 549 1/2, 550 1/2, 551 1/2, 552 1/2, 553 1/2, 554 1/2, 555 1/2, 556 1/2, 557 1/2, 558 1/2, 559 1/2, 560 1/2, 561 1/2, 562 1/2, 563 1/2, 564 1/2, 565 1/2, 566 1/2, 567 1/2, 568 1/2, 569 1/2, 570 1/2, 571 1/2, 572 1/2, 573 1/2, 574 1/2, 575 1/2, 576 1/2, 577 1/2, 578 1/2, 579 1/2, 580 1/2, 581 1/2, 582 1/2, 583 1/2, 584 1/2, 585 1/2, 586 1/2, 587 1/2, 588 1/2, 589 1/2, 590 1/2, 591 1/2, 592 1/2, 593 1/2, 594 1/2, 595 1/2, 596 1/2, 597 1/2, 598 1/2, 599 1/2, 600 1/2, 601 1/2, 602 1/2, 603 1/2, 604 1/2, 605 1/2, 606 1/2, 607 1/2, 608 1/2, 609 1/2, 610 1/2, 611 1/2, 612 1/2, 613 1/2, 614 1/2, 615 1/2, 616 1/2, 617 1/2, 618 1/2, 619 1/2, 620 1/2, 621 1/2, 622 1/2, 623 1/2, 624 1/2, 625 1/2, 626 1/2, 627 1/2, 628 1/2, 629 1/2, 630 1/2, 631 1/2, 632 1/2, 633 1/2, 634 1/2, 635 1/2, 636 1/2, 637 1/2, 638 1/2, 639 1/2, 640 1/2, 641 1/2, 642 1/2, 643 1/2, 644 1/2, 645 1/2, 646 1/2, 647 1/2, 648 1/2, 649 1/2, 650 1/2, 651 1/2, 652 1/2, 653 1/2, 654 1/2, 655 1/2, 656 1/2, 657 1/2, 658 1/2, 659 1/2, 660 1/2, 661 1/2, 662 1/2, 663 1/2, 664 1/2, 665 1/2, 666 1/2, 667 1/2, 668 1/2, 669 1/2, 670 1/2, 671 1/2, 672 1/2, 673 1/2, 674 1/2, 675 1/2, 676 1/2, 677 1/2, 678 1/2, 679 1/2, 680 1/2, 681 1/2, 682 1/2, 683 1/2, 684 1/2, 685 1/2, 686 1/2, 687 1/2, 688 1/2, 689 1/2, 690 1/2, 691 1/2, 692 1/2, 693 1/2, 694 1/2, 695 1/2, 696 1/2, 697 1/2, 698 1/2, 699 1/2, 700 1/2, 701 1/2, 702 1/2, 703 1/2, 704 1/2, 705 1/2, 706 1/2, 707 1/2, 708 1/2, 709 1/2, 710 1/2, 711 1/2, 712 1/2, 713 1/2, 714 1/2, 715 1/2, 716 1/2, 717 1/2, 718 1/2, 719 1/2, 720 1/2, 721 1/2, 722 1/2, 723 1/2, 724 1/2, 725 1/2, 726 1/2, 727 1/2, 728 1/2, 729 1/2, 730 1/2, 731 1/2, 732 1/2, 733 1/2, 734 1/2, 735 1/2, 736 1/2, 737 1/2, 738 1/2, 739 1/2, 740 1/2, 741 1/2, 742 1/2, 743 1/2, 744 1/2, 745 1/2, 746 1/2, 747 1/2, 748 1/2, 749 1/2, 750 1/2, 751 1/2, 752 1/2, 753 1/2, 754 1/2, 755 1/2, 756 1/2, 757 1/2, 758 1/2, 759 1/2, 760 1/2, 761 1/2, 762 1/2, 763 1/2, 764 1/2, 765 1/2, 766 1/2, 767 1/2, 768 1/2, 769 1/2, 770 1/2, 771 1/2, 772 1/2, 773 1/2, 774 1/2, 775 1/2, 776 1/2, 777 1/2, 778 1/2, 779 1/2, 780 1/2, 781 1/2, 782 1/2, 783 1/2, 784 1/2, 785 1/2, 786 1/2, 787 1/2, 788 1/2, 789 1/2, 790 1/2, 791 1/2, 792 1/2, 793 1/2, 794 1/2, 795 1/2, 796 1/2, 797 1/2, 798 1/2, 799 1/2, 800 1/2, 801 1/2, 802 1/2, 803 1/2, 804 1/2, 805 1/2, 806 1/2, 807 1/2, 808 1/2, 809 1/2, 810 1/2, 811 1/2, 812 1/2, 813 1/2, 814 1/2, 815 1/2, 816 1/2, 817 1/2, 818 1/2, 819 1/2, 820 1/2, 821 1/2, 822 1/2, 823 1/2, 824 1/2, 825 1/2, 826 1/2, 827 1/2, 828 1/2, 829 1/2, 830 1/2, 831 1/2, 832 1/2, 833 1/2, 834 1/2, 835 1/2, 836 1/2, 837 1/2, 838 1/2, 839 1/2, 840 1/2, 841 1/2, 842 1/2, 843 1/2, 844 1/2, 845 1/2, 846 1/2, 847 1/2, 848 1/2, 849 1/2, 850 1/2, 851 1/2, 852 1/2, 853 1/2, 854 1/2, 855 1/2, 856 1/2, 857 1/2, 858 1/2, 859 1/2, 860 1/2, 861 1/2, 862 1/2, 863 1/2, 864 1/2, 865 1/2, 866 1/2, 867 1/2, 868 1/2, 869 1/2, 870 1/2, 871 1/2, 872 1/2, 873 1/2, 874 1/2, 875 1/2, 876 1/2, 877 1/2, 878 1/2, 879 1/2, 880 1/2, 881 1/2, 882 1/2, 883 1/2, 884 1/2, 885 1/2, 886 1/2, 887 1/2, 888 1/2, 889 1/2, 890 1/2, 891 1/2, 892 1/2, 893 1/2, 894 1/2, 895 1/2, 896 1/2, 897 1/2, 898 1/2, 899 1/2, 900 1/2, 901 1/2, 902 1/2, 903 1/2, 904 1/2, 905 1/2, 906 1/2, 907 1/2, 908 1/2, 909 1/2, 910 1/2, 911 1/2, 912 1/2, 913 1/2, 914 1/2, 915 1/2, 916 1/2, 917 1/2, 918 1/2, 919 1/2, 920 1/2, 921 1/2, 922 1/2, 923 1/2, 924 1/2, 925 1/2, 926 1/2, 927 1/2, 928 1/2, 929 1/2, 930 1/2, 931 1/2, 932 1/2, 933 1/2, 934 1/2, 935 1/2, 936 1/2, 937 1/2, 938 1/2, 939 1/2, 940 1/2, 941 1/2, 942 1/2, 943 1/2, 944 1/2, 945 1/2, 946 1/2, 947 1/2, 948 1/2, 949 1/2, 950 1/2, 951 1/2, 952 1/2, 953 1/2, 954 1/2, 955 1/2, 956 1/2, 957 1/2, 958 1/2, 959 1/2, 960 1/2, 961 1/2, 962 1/2, 963 1/2, 964 1/2, 965 1/2, 966 1/2, 967 1/2, 968 1/2, 969 1/2, 970 1/2, 971 1/2, 972 1/2, 973 1/2, 974 1/2, 975 1/2, 976 1/2, 977 1/2, 978 1/2, 979 1/2, 980 1/2, 981 1/2, 982 1/2, 983 1/2, 984 1/2, 985 1/2, 986 1/2, 987 1/2, 988 1/2, 989 1/2, 990 1/2, 991 1/2, 992 1/2, 993 1/2, 994 1/2, 995 1/2, 996 1/2, 997 1/2, 998 1/2, 999 1/2, 1000 1/2.

Robert Prévost  
**MONTRÉAL LA FOLLE ENTREPRISE**  
Chronique d'une ville  
Stanké

En évoquant la construction du **Montreal General Hospital**, nous avons signalé la fondation de la première école de médecine au Canada, mais celle-ci n'était pas de niveau universitaire, et quiconque souhaitait exercer cette profession devait étudier à l'étranger. En 1831, les professeurs soumettent une requête à Lord Aylmer, gouverneur général des deux Canadas, pour que le collège McGill soit autorisé à décerner des diplômes à des candidats qui en sollicitent après avoir suivi régulièrement un cours et réussi les examens de la faculté. Les étudiants, soulagés, doivent étudier en Europe, ce qui coûte souvent trop cher, ou encore aux États-Unis, mais « ils y courent le danger de s'imprégner de principes hostiles à notre gouvernement

et à nos institutions ». Ils pinçaient ainsi un corde sensible.

En 1832 arrivait de Londres l'approbation royale des statuts, règles et ordonnances de la faculté de médecine de l'université McGill. Le premier diplôme fut décerné à l'étudiant W. Logie le 24 mai 1833.

En cette même année 1833, les chantiers navals de Québec et de Montréal pouvaient, et il y avait de quoi! En 1830, à l'anse aux Foulons, à l'ombre du cap aux Diamants, on posait la quille d'un vaisseau qui allait être le premier au monde à franchir l'Atlantique en ayant recours uniquement à la vapeur, le **Royal William**, et qui devait d'ailleurs retenir l'attention à d'autres titres.

C'était un trois-mâts gréé en goélette carrée, ou à huniers, mais qui était équipé de moteurs d'une puissance de 200 chevaux-vapeur fabriqués aux ateliers de la firme **Bennett & Henderson**, de Montréal! La coque, mesurant 58 mètres de longueur hors tout et 14,5 de largeur, jaugeait 1 370 tonnes.

C'est le 5 août 1833 que le **Royal William** entreprit la traversée qui devait graver son nom en lettres indélébiles dans l'histoire de la marine. Une terrible tempête le prit d'assaut, mais son capitaine, John McDougall, sut l'en tirer et manœuvrer de façon à garder les moteurs en marche. En 1891, alors qu'on rassembla des témoins sur le sujet du comportement de ce vapeur, 58 ans plus tard, James Goudie, qui en avait posé la quille, et un certain Henry, qui avait fabriqué les moulages du moteur, ont signé des déclarations sous serment à son sujet.

Le **Royal William** en chantier, au pied du cap aux Diamants, à Québec. Tableau de J. D. Kelly. (Collection Confederation Life)

Le **Royal William** eut d'autres titres à son palmarès: premier vaisseau à entrer dans un port des États-Unis sous pavillon britannique, premier cargo à vapeur qu'ait possédé le Portugal; premier vaisseau à ligne à vapeur de l'Espagne et premier navire à tirer du canon sous vapeur: le 5 mai 1836, dans la baie de San Sebastian, sous son nouveau nom d'**Isabella Secunda**, arborant la flamme du commodore Henry, il fit feu de ses pièces tout en poursuivant sa route.

Nous avons eu l'occasion de mentionner Ludger Duvernay, sous la conduite de qui **La Minerve** devint l'un des journaux les plus influents du Bas-Canada. C'était d'abord et avant tout un imprimeur, dont les ateliers, situés à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Gabriel, avaient pour clients les hommes d'affaires et les personnalités qui pratiquaient les professions libérales. Le journal devint en quelque sorte le porte-parole des députés qui dénonçaient l'oligarchie gouvernementale et constituait ce que l'on désignait comme le **parti des patriotes**.

Nous avons vu que lui et Daniel Tracey avaient été emprisonnés en 1832 à cause de ce qu'ils avaient écrit au sujet du Conseil législatif. Duvernay se vit remettre, à sa sortie de geôle, une médaille portant la devise: **la Liberté de la presse est le palladium du peuple**.

On ne s'étonnera pas de ce que Ludger Duvernay ait souhaité instituer une fête nationale annuelle à l'intention des Canadiens de culture française, qui pourrait non seulement raviver leur patriotisme, mais aussi appuyer leurs revendications. Il organise à cette fin un grand banquet qui a lieu le 24 juin 1834 dans les jardins de l'avocat MacDonald, l'un de ses amis, qui habitait là où se dresse de nos jours la gare Windsor.

Ainsi voit le jour la Société Saint-Jean-Baptiste. Jacques Viger, maire de Montréal, préside aux agapes, entouré d'une soixantaine de convives au nombre desquels figurent des patriotes dont certains deviendront des chefs de file, dont George-Etienne Cartier. L'énumération des personnalités à la santé desquelles on porte un toast ne saurait laisser planer de doute sur la pensée politique qui animait ces hommes: Louis-Joseph Papineau, le champion des revendicateurs, Daniel O'Connell, le réformiste irlandais, Elzéar Bédard qui, au mois de février précédent, avait présidé les fameuses **Quatre-vingt-douze Résolutions**. Sont honorés de la même façon le gouvernement des États-Unis, les membres **libéraux** du clergé, les contestataires du Haut-Canada.

Ces patriotes se réunirent de nouveau autour de Duvernay au cours des trois années suivantes, mais la rébellion de 1837-1838 suspendit l'annualité des assemblées. La société nationale des Canadiens de langue française était née.

Le 17 mars 1836, les Irlandais avaient fondé leur propre groupement, la **St. Patrick's Society**.

Nous avons vu que les premiers pasteurs anglais étaient arrivés à Québec et à Montréal avec l'armée anglaise, lors de la conquête. En 1836, les citoyens de cette dénomination étaient devenus suffisamment nombreux à Montréal pour qu'on leur donnât un évêque. Avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Québec possédait le sien, Jacques Mountain, à qui l'on doit le vénérable cathédrale de la haute-ville. Il décéda en 1825, laissant un fils prénommé George Jeshophat. Son successeur, l'évêque Charles James Stewart, devait faire du fils son coadjuteur, avec le titre de premier évêque de Montréal. C'était le 14 février 1836.

Peu après, Jeshophat Mountain succédait à l'évêque Stewart sur le siège de Québec. En 1850, le diocèse de Montréal était détaché de celui de Québec, avec la nomination de l'évêque Francis Fulford comme titulaire. La **Christ Church** fut élevée au rang de cathédrale, mais un incendie la rasa en 1856. On décida de construire la nouvelle cathédrale là où elle se trouve toujours, rue Sainte-Catherine. Nous y reviendrons.

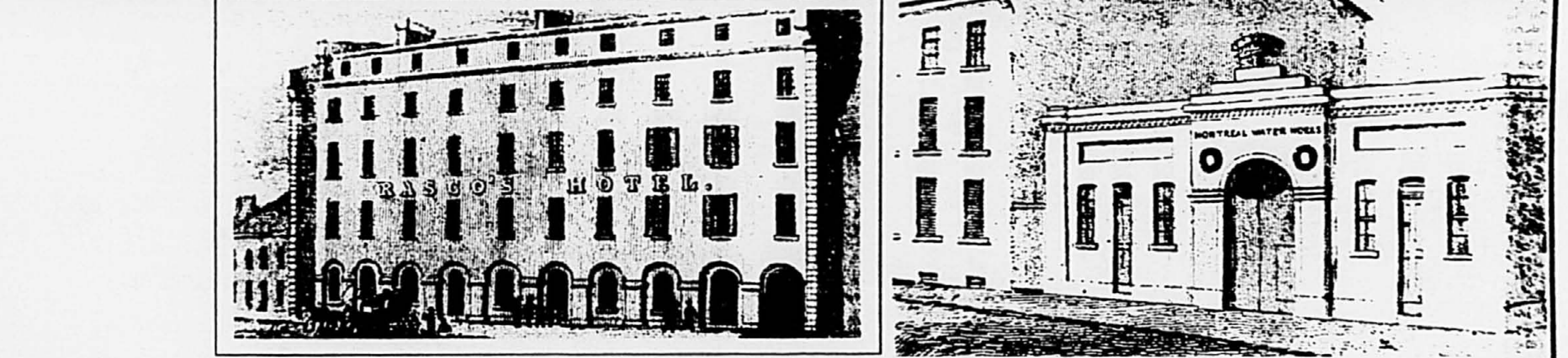
A cette époque, le plus populaire administrateur d'hôtel à Montréal s'appelait François Rasco. Originaire de Lombardie, il ouvrit tout d'abord un commerce d'épicerie et de confiserie, puis géra une auberge. On le retrouve ensuite au **Masonic Hall**, un petit hôtel qui, agrandi, doté d'une salle de danse, aura fort bonne réputation sous un nouveau nom, le **British American Hotel**, que posséda John Molson, et que nous avons mentionné précédemment.

Lorsqu'un incendie détruit cet établissement, Rasco se retrouve sans emploi. Il décide alors de faire construire son propre hôtel, qui portera son nom. C'est le 1<sup>er</sup> mai 1836 qu'on l'inaugure. L'établissement, situé rue Saint-Paul, pouvait loger 80 personnes et abritait divers salons, une salle de concert, une salle de musique et un restaurant. Si nous le mentionnons, c'est que même si un incendie a ravagé l'immeuble en 1977, on a pu en restaurer les murs extérieurs, et ces vieilles pierres font maintenant partie du patrimoine du Vieux-Montréal.

Nous avons déjà souligné que l'un des facteurs qui avaient fait de Montréal la ville par excellence du commerce et de l'industrie était sa situation géographique qui, notamment, la plaçait à la verticale de New York.

à suivre

Les éditions internationales Alain Stanké, 1991



Le Rasco, premier grand hôtel de Montréal, ouvert rue Saint-Paul en 1837. Locaux de l'aqueduc de Montréal en 1839.

et à nos institutions ». Ils pinçaient ainsi un corde sensible.

En 1832 arrivait de Londres l'approbation royale des statuts, règles et ordonnances de la faculté de médecine de l'université McGill. Le premier diplôme fut décerné à l'étudiant W. Logie le 24 mai 1833.

En cette même année 1833, les chantiers navals de Québec et de Montréal pouvaient, et il y avait de quoi! En 1830, à l'anse aux Foulons, à l'ombre du cap aux Diamants, on posait la quille d'un vaisseau qui allait être le premier au monde à franchir l'Atlantique en ayant recours uniquement à la vapeur, le **Royal William**, et qui devait d'ailleurs retenir l'attention à d'autres titres.

C'était un trois-mâts gréé en goélette carrée, ou à huniers, mais qui était équipé de moteurs d'une puissance de 200 chevaux-vapeur fabriqués aux ateliers de la firme **Bennett & Henderson**, de Montréal! La coque, mesurant 58 mètres de longueur hors tout et 14,5 de largeur, jaugeait 1 370 tonnes.

C'est le 5 août 1833 que le **Royal William** entreprit la traversée qui devait graver son nom en lettres indélébiles dans l'histoire de la marine. Une terrible tempête le prit d'assaut, mais son capitaine, John McDougall, sut l'en tirer et manœuvrer de façon à garder les moteurs en marche. En 1891, alors qu'on rassembla des témoins sur le sujet du comportement de ce vapeur, 58 ans plus tard, James Goudie, qui en avait posé la quille, et un certain Henry, qui avait fabriqué les moulages du moteur, ont signé des déclarations sous serment à son sujet.

Le **Royal William** en chantier, au pied du cap aux Diamants, à Québec. Tableau de J. D. Kelly. (Collection Confederation Life)

Le **Royal William** eut d'autres titres à son palmarès: premier vaisseau à entrer dans un port des États-Unis sous pavillon britannique, premier cargo à vapeur qu'ait possédé le Portugal; premier vaisseau à ligne à vapeur de l'Espagne et premier navire à tirer du canon sous vapeur: le 5 mai 1836, dans la baie de San Sebastian, arborant la flamme du commodore Henry, il fit feu de ses pièces tout en poursuivant sa route.

Nous avons eu l'occasion de mentionner Ludger Duvernay, sous la conduite de qui **La Minerve** devint l'un des journaux les plus influents du Bas-Canada. C'était d'abord et avant tout un imprimeur, dont les ateliers, situés à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Gabriel, avaient pour clients les hommes d'affaires et les personnalités qui

